

# L'AGENDA DÉPARTEMENTAL

# 21

VERSION 2010



PROGRAMME D' ACTIONS EN FAVEUR  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OISE



**oise**  
LE DÉPARTEMENT



Depuis 2005, le Conseil général de l'Oise s'est inscrit dans une démarche ambitieuse et volontaire en matière de développement durable à travers l'adoption de son Agenda 21.

Ce document décrit notre projet de territoire sur le court, moyen et long terme. Il définit les actions à mettre en œuvre dans tous les domaines (déplacement, développement local, gestion des ressources naturelles, éducation, etc.), en conciliant développement économique, cohésion sociale, protection et valorisation environnementale.



Cet Agenda 21 départemental a été conçu comme un véritable outil de dialogue et de partenariat autour d'un programme d'actions en faveur du développement durable.

En 5 ans, les enjeux et les projets du Département ont significativement progressé. Le groupe de suivi de l'Agenda 21 du Conseil de Développement Durable de l'Oise et les services techniques dédiés sont restés vigilants et investis sur la mise en œuvre du plan d'actions.

Fin 2008, le dernier bilan de l'Agenda 21 a ainsi montré que 78% des actions étaient en cours de réalisation ou achevées. Toutefois, nous avons souhaité adapter et actualiser l'Agenda 21, afin de renforcer la dimension stratégique attendue de cet outil.

Le développement durable est le fil conducteur de nos politiques publiques illustrées notamment par une gestion raisonnée et responsable des routes, par le développement du réseau des voies vertes et bleues, ou encore l'amélioration du réseau en eau potable et l'assainissement pour les communes, la protection des ENS, la mise en œuvre d'un schéma d'économie solidaire, le dispositif jeunes éco-citoyens destiné aux collégiens.

Le Département contribue par son action à allier la préservation de l'environnement aux impératifs de cohésion sociale et d'attractivité du territoire.

L'efficacité de la politique départementale en faveur du développement durable sera renforcée en étant partagée et portée par l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi que par les Isariens. Je me réjouis donc de pouvoir vous présenter notre engagement collectif au travers des 58 actions prioritaires déclinant l'ensemble de la politique départementale en faveur du développement durable, via l'Agenda 21 actualisé, adopté en décembre 2010.

Je vous remercie encore de votre engagement au quotidien afin de construire ensemble un avenir durable dans l'Oise.

**Yves ROME**

Sénateur  
Président du Conseil général de l'Oise



Le développement durable est depuis 2005 une des priorités politiques du Conseil général de l'Oise, avec notamment la création du Conseil de Développement Durable de l'Oise (CDDO), véritable instance consultative et de démocratie participative. Le département de l'Oise s'est également engagé dans une démarche évolutive et partagée de développement durable avec l'adoption de son premier Agenda 21 départemental en 2005. Son ambition était de constituer un outil évolutif de mise en œuvre du projet de développement durable du territoire isarien, intégrant le développement économique soutenable, la cohésion sociale et la solidarité ainsi que la protection et la valorisation de l'environnement.

La nécessité de simplifier la structure même de l'Agenda 21 départemental ainsi que les nouveaux sujets d'actualité post-Grenelle de l'Environnement, comme le changement climatique, ont conduit à son actualisation ; l'objectif principal étant d'élaborer un véritable outil de co-production et de promotion, à l'échelle du département, de pratiques et d'expériences visant un développement territorial durable et partagé.

Après une procédure de concertation menée avec l'ensemble des acteurs du territoire et le CDDO, la version actualisée de l'Agenda 21 a été adoptée en décembre 2010. Elle comporte 58 fiches actions, désormais organisées en 6 grandes thématiques traduisant les grands objectifs politiques du Département et fixant les orientations :

- l'exemplarité du Département dans la gestion durable de son patrimoine et de son fonctionnement administratif au quotidien ;
- le soutien permanent aux activités économiques solidaires et responsables ;
- l'accessibilité pour tous à l'ensemble du territoire ;
- l'accompagnement personnalisé, source de solidarité envers les Isariens ;
- la gestion durable de la biodiversité et des ressources ;
- le développement territorial isarien équilibré et durable.

Cette actualisation confirme la volonté du Conseil général de l'Oise d'inscrire, de façon pérenne dans sa politique, les grands principes du développement durable à l'échelle du département, en lien avec les acteurs présents sur le territoire, ainsi que les Isariens.





## → THÈME 1 : Une gestion proactive du patrimoine et de l'administration du Département

ENJEU 1 : Faire du développement durable un axe structurant le fonctionnement administratif du Conseil général

**Action 1** : Multiplier l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics p.6

**Action 2** : Poursuivre la dématérialisation en interne p.7

**Action 3** : Promouvoir une consommation interne économe et responsable p.8

**Action 4** : Renforcer le travail d'intégration des travailleurs handicapés p.9

**Action 5** : Adopter une communication plus éco-responsable p.10

**Action 6** : Encourager l'organisation de manifestations sportives et culturelles exemplaires p.11

**Action 7** : Animer les structures de concertation p.12

ENJEU 2 : Assurer une gestion durable des bâtiments départementaux

**Action 8** : Mettre en œuvre une gestion patrimoniale performante et durable p.13

**Action 9** : Construire durablement p.14

ENJEU 3 : Mettre en œuvre une politique routière respectueuse de l'environnement

**Action 10** : Préserver la biodiversité en mettant en place une politique d'entretien durable des routes p.15

**Action 11** : Favoriser une politique d'aménagement durable des routes p.16

ENJEU 4 : Favoriser le changement de culture en faveur du développement durable

**Action 12** : Sensibiliser les Isariens, dès le plus jeune âge, aux enjeux du développement durable p.17

## → THÈME 2 : Un soutien permanent aux activités économiques, solidaires et responsables

ENJEU 1 : Favoriser le développement d'un tourisme durable vecteur d'attractivité

**Action 13** : Favoriser l'aménagement des chemins de randonnées touristiques et la signalisation des sites remarquables p.18

**Action 14** : Accroître et rénover les capacités départementales d'accueil touristique p.19

**Action 15** : Sauvegarder le patrimoine bâti et assurer sa valorisation culturelle p.20

ENJEU 2 : Soutenir l'activité économique locale

**Action 16** : Encourager la création, le développement et l'innovation des entreprises p.21

**Action 17** : Intégrer les critères de développement durable lors de l'aménagement des zones d'activités p.22

**Action 18** : Soutenir et développer une agriculture durable p.23

ENJEU 3 : Permettre un développement maîtrisé de l'aéroport de Beauvais-Tillé

**Action 19** : Assurer un développement équilibré de l'aéroport de Beauvais-Tillé p.24

**Action 20** : Diversifier les projets d'économie solidaire p.25

ENJEU 4 : Développer les réseaux d'information et de télécommunication

**Action 21** : Généraliser la couverture du territoire en réseaux d'information et de télécommunication p.26

## → THÈME 3 : L'accessibilité pour tous à l'ensemble du territoire

ENJEU 1 : Améliorer l'offre et l'accessibilité des services de proximité

**Action 22** : Développer les e-services p.27

**Action 23** : Améliorer et diversifier l'offre de service de proximité p.28

**Action 24** : Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux équipements et bâtiments départementaux p.29

ENJEU 2 : Renforcer la mobilité des Isariens

**Action 25** : Faciliter la mobilité des jeunes et des publics en insertion p.30

**Action 26** : Assurer la mobilité des personnes à mobilité réduite p.31

ENJEU 3 : Faciliter l'accès pour tous à la culture et au sport

**Action 27** : Soutenir les structures et manifestations participant à la pratique d'une activité physique et sportive p.32

**Action 28** : Soutenir une programmation culturelle diversifiée couvrant l'ensemble du territoire p.33

**Action 29** : Valoriser et préserver l'identité culturelle isarienne p.34

**Action 30** : Faciliter l'accès au savoir, à la connaissance et aux pratiques culturelles p.35



## → THÈME 4 : Un accompagnement personnalisé, source de solidarité envers les Isariens, de l'enfant aux seniors

ENJEU 1 : Protéger les enfants/adolescents et réduire les difficultés sociales

- Action 31** : Proposer un accueil adapté du jeune enfant p.36  
**Action 32** : Dynamiser l'aide sociale à l'enfance p.37  
**Action 33** : Améliorer l'information et la prévention en matière d'enfance et d'adolescence p.38  
**Action 34** : Renforcer les dispositifs de promotion et de prévention santé/Protection Maternelle Infantile (PMI) p.39  
**Action 35** : Promouvoir les nouvelles technologies éducatives : du collège à la maison p.40  
**Action 36** : Organiser le soutien aux apprentissages scolaires et soutenir les projets éducatifs locaux p.41

ENJEU 2 : Favoriser l'insertion des personnes en difficulté

- Action 37** : Garantir aux bénéficiaires du RSA un accompagnement social personnalisé p.42

ENJEU 3 : Améliorer la qualité de l'offre en direction des personnes nécessitant un accompagnement

- Action 38** : Lutter contre la précarité et l'exclusion sociale p.43  
**Action 39** : Préserver l'autonomie des personnes p.44  
**Action 40** : Adapter les conditions d'accueil des personnes dépendantes à leurs besoins et à leurs attentes p.45

ENJEU 4 : Mettre en place une démarche d'intervention sociale s'appuyant sur un diagnostic territorial partagé

- Action 41** : Poursuivre la démarche de développement social territorial p.46

## → THÈME 5 : Une gestion durable de la biodiversité et des ressources

ENJEU 1 : Préserver, gérer, restaurer et valoriser le patrimoine naturel isarien

- Action 42** : Préserver et maintenir les milieux naturels p.47  
**Action 43** : Gérer durablement les propriétés départementales p.48

ENJEU 2 : Protéger et gérer la ressource en eau

- Action 44** : Assurer la gestion de l'eau, du prélèvement au traitement, et une sensibilisation pour son utilisation raisonnée p.49  
**Action 45** : Entretien et restauration des cours d'eau et les milieux aquatiques p.50

ENJEU 3 : Maîtriser la production de déchets ménagers et assimilés, et assurer leur valorisation

- Action 46** : Planifier la gestion des déchets ménagers et assimilés dans le département p.51

ENJEU 4 : Maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables

- Action 47** : Promouvoir une consommation raisonnée en énergie p.52

## → THÈME 6 : Un développement territorial isarien équilibré et durable

ENJEU 1 : Développer l'interconnexion et les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle

- Action 48** : Promouvoir l'utilisation des transports en commun p.53  
**Action 49** : Réaliser un maillage fonctionnel des voies de circulation douce à destination de toutes les populations p.54  
**Action 50** : Développer durablement et sécuriser le réseau routier départemental p.55

ENJEU 2 : Promouvoir une approche durable en matière d'urbanisme et de projets structurants

- Action 51** : Contribuer à l'aménagement et au développement durable du territoire p.56  
**Action 52** : Accompagner les projets du canal Seine Nord Europe et la liaison ferroviaire Picardie-Roissy p.57

ENJEU 3 : Développer une offre de logement diversifiée, répondant aux critères de durabilité

- Action 53** : Développer une offre de logement adaptée aux besoins des ménages isariens p.58  
**Action 54** : Garantir la qualité du cadre de vie en développant l'habitat durable p.59  
**Action 55** : Favoriser l'accès et le maintien au logement pour tous p.60

ENJEU 4 : Répondre aux besoins territoriaux à l'aide d'outils variés

- Action 56** : Soutenir les projets territoriaux des collectivités locales p.61  
**Action 57** : Renforcer la collaboration du Conseil général avec ses partenaires associatifs p.62  
**Action 58** : Mettre en place des outils d'aide au service des territoires p.63



## MULTIPLIER L'INTÉGRATION DE CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

### OBJECTIFS

- Faire de la commande publique un véritable outil d'action en faveur de l'insertion sociale et de la protection de l'environnement
- Mettre en œuvre une politique d'achat éco-responsable

### ACTIONS

#### Les clauses d'insertion sociale

À la suite d'une expérimentation menée en 2008, le Département a mis en place un dispositif de clauses d'insertion sociale pour ses marchés de nettoyage des bâtiments départementaux et des collèges, ou encore ses marchés de construction ou d'extension d'équipements sportifs des collèges et de gendarmeries. Il accompagne les entreprises dans cette démarche et en assure le suivi à l'échelle départementale.

#### Les clauses environnementales

L'ensemble des marchés relatifs à l'administration départementale intègre des critères de sélection des offres en lien avec le développement durable (fournitures de matériels informatiques et de bureau, fourniture de papier, édition des magazines institutionnels).

Les marchés de travaux routiers incluent également des critères de sélection des offres prenant en compte le développement durable, notamment au regard des modalités de gestion des déchets.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'heures de travail réservées aux personnes en insertion dans les marchés publics du Département
- Nombre de marchés intégrant des clauses ou des critères de développement durable : 12 marchés intégrant des clauses d'insertion sociale et 25 pour les clauses environnementales depuis 2009





## POURSUIVRE LA DÉMATÉRIALISATION EN INTERNE

### OBJECTIFS

- Faciliter les relations entre le Conseil général, ses agents et ses partenaires
- Informer les agents du Conseil général

### ACTIONS

- **Les procédures dématérialisées (payes, congés, absences, archivages électroniques...)**

Début 2010, la dématérialisation était effective pour de nombreuses procédures administratives (envoi des délibérations au contrôle de légalité, ...), de gestion des ressources humaines (payes, congés...) et comptables (titres de recettes, ...) du Département.

Le Département est allé plus loin en déployant le réseau des bornes « Visio-public » à l'ensemble des Maisons du Conseil général de façon à intégrer de nouveaux services dont ceux de l'État à vocation sociale.

- **La base documentaire i-60**

Mise en ligne en mai 2010, la nouvelle base documentaire « i-60 » propose plus de 1 500 documents, en téléchargement, concernant la vie de l'institution départementale. L'objectif est d'élaborer un portail documentaire complet avec la mise à disposition du fonds documentaire et des services en ligne (réservation de documents, ...).

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'actes administratifs dématérialisés : 70 formulaires disponibles sur oise.fr
- Nombre de délibérations / décisions télétransmises au contrôle de légalité
- Nombre de services dématérialisés / nombre des projets identifiés : 6 - 7
- Nombre de visites sur la banque de données i-60 en interne : 6 604 visiteurs différents / 14 400 visites / 135 213 pages visitées de janvier à juillet 2010

### PARTENAIRES

- Préfecture
- CAF





## PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION INTERNE ÉCONOME ET RESPONSABLE

### OBJECTIFS

- Diminuer et recycler les déchets du Conseil général
- Promouvoir les achats éco-responsables au Conseil général et à ses partenaires

### ACTIONS

- **La consommation responsable du papier**  
Depuis 2006, le Département s'est engagé dans le tri sélectif du papier et prévoit d'atteindre 300 tonnes de papier traitées chaque année à l'horizon 2012.
- **Le tri et le recyclage dans les services du Conseil général**  
Le Département propose des filières (de collecte et ramassage) de gestion des piles, de cartouches d'encre, de bouchons et de matériels informatiques, en interne et bientôt aux collègues de l'Oise.
- **La sensibilisation des agents du Conseil général**  
Le Comité permanent interservices du département réalise des actions en faveur d'une administration éco-responsable, avec la publication de lettres de l'éco-agent ou encore d'exposition sur les éco-gestes.
- **Le parc automobile - achats éco-responsables**  
Le Département s'engage avec l'intégration de critères environnementaux dans la sélection des offres et 20 % de véhicules propres pour l'ensemble de son parc automobile en 2012.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Tonnage de produits recyclés : 180 tonnes en 2009
- Baisse des achats : 400 ramettes de papier en moins et 1 012 000 enveloppes en moins entre 2008 et 2009
- Véhicules propres : 6,03 % du parc en 2009  
Prévision 2012 : 20 % du parc

### PARTENAIRES

- Corépile
- Emmaüs
- Samu social





## RENFORCER LE TRAVAIL D'INTÉGRATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

### OBJECTIF

- Renforcer le travail d'intégration des travailleurs handicapés

### ACTIONS

- La convention relative au recrutement et au maintien dans l'emploi des personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé
- L'aménagement des postes de travail des bénéficiaires de l'obligation d'emplois
- Le recrutement d'une assistante sociale intégrée à la Direction des Ressources Humaines

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de personnes à mobilité réduite ou handicapées recrutées : 106 agents en 2010

### PARTENAIRE

- Maison Départementale des Personnes Handicapées



## ADOPTER UNE COMMUNICATION PLUS ÉCO-RESPONSABLE

### OBJECTIFS

- Informer les Isariens en utilisant des outils plus responsables
- Mettre à disposition des outils d'échanges dématérialisés entre citoyens
- Intégrer les problématiques de mobilité dans l'accès à l'information web

### ACTIONS

- **La diffusion de l'information** (site Internet, choix et gestion des consommables...)
- **La création d'un réseau social** (via une plateforme web permettant l'échange dématérialisé d'informations)
- **L'ouverture de l'Oisoscope** (agenda web des manifestations culturelles et sportives alimenté par le Conseil général, les associations et les communes)
- **Le lancement d'une version mobile du site** (application iPhone « Oise'App » déclinée et accessible depuis tous les Smartphones pour une consultation des actualités et des services de la collectivité depuis son téléphone)

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de visites sur le site Internet : 890 000 visites et 3 300 000 pages vues en 2010
- Nombre d'inscrits sur le Réseau Oise : 5 500 depuis l'ouverture
- Nombre de visites sur le Réseau Oise : 50 000 visites et 350 000 pages vues depuis l'ouverture
- Nombre d'événements relayés sur l'Oisoscope : plus de 1 000 manifestations relayées depuis l'ouverture

### PARTENAIRES

- Oise Tourisme
- ADTO, SAO, EPFLO, SMABT, CAP'Oise, SDIS et SMTCO





## ENCOURAGER L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES EXEMPLAIRES

### OBJECTIFS

- Prendre en compte les objectifs du développement durable dans l'organisation et le déroulement des diverses manifestations
- Développer une information et une communication éco-responsables

### ACTIONS

#### Organisation de manifestations éco-responsables

En lien étroit avec le Conseil de Développement Durable de l'Oise, le Département a diffusé, en 2010, un guide pratique sur l'organisation de manifestations sportives et culturelles éco-responsables à destination des communes, des centres sociaux ruraux et des Maisons du Conseil général de l'Oise.

#### Méthodes organisationnelles alternatives (décentralisation des réunions, vidéoconférence, covoiturage...)

Le Département a optimisé les circuits d'information de son administration avec l'outil intranet et une logique d'organisation territoriale des réunions.

Le projet est en cours pour permettre aux agents de suivre ces conférences à Beauvais, Creil et Compiègne en simultané grâce à l'outil de visio-conférence.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'évènements intégrant les conseils du guide sur les manifestations culturelles et sportives éco-responsables
- Nombre de réunions organisées sur le territoire
- Nombre de Conférences du midi organisées en visio-conférence

### PARTENAIRES

- Oise Tourisme
- Associations de Picardie





## ANIMER LES STRUCTURES DE CONCERTATION

### OBJECTIFS

- Faire vivre la démocratie participative dans le département
- Suivre et évaluer régulièrement l'Agenda 21 départemental

### ACTIONS

#### Conseil de Développement Durable de l'Oise (CDDO)

Depuis 2005, le CDDO est l'instance de consultation du Département, dont l'objectif est à la fois d'enrichir les actions du Département en faveur d'un développement durable du territoire de l'Oise, et de suivre et d'évaluer l'Agenda 21 départemental.

#### Conseil Général des Jeunes (CGJ)

En 2009, le Département a reconduit la 3<sup>ème</sup> édition du CGJ avec les collégiens de l'Oise qui s'initient durant 2 ans à la vie démocratique. Ils élaborent 6 projets différents sur la culture, le développement durable, les discriminations, la santé, la solidarité internationale et le sport.

#### COmité DÉpartemental des Retraites et des Personnes Âgées (CODERPA)

C'est une instance consultative sur les projets et actions concernant les personnes âgées avec un droit de saisine. Le CODERPA joue le rôle d'observatoire départemental auprès du Département.

#### Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Elle a pour objectif de vérifier l'adéquation des propositions du plan de compensation de l'équipe pluridisciplinaire au regard des demandes de la personne et de sa situation globale.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'avis émis annuellement par le CDDO : 2 avis émis en 2010
- Actions du bilan annuel de l'Agenda 21 étudiées par le CDDO : actualisation en 2010
- Nombre de projets du CGJ réalisés : 6 projets réalisés en 2008-2009
- Nombre de réunions de la CDAPH de l'Oise, nombre de décisions statuées et nombre de personnes concernées : 20 réunions et 35 150 décisions concernant 15 818 personnes (enfants et adultes) en 2009

### PARTENAIRES

- Inspection académique et Université Picardie Jules Verne
- Direction diocésaine de l'enseignement catholique





## METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION PATRIMONIALE PERFORMANTE ET DURABLE

### OBJECTIF

- Diminuer les consommations en eau et en énergie des bâtiments départementaux

### ACTIONS

#### • Collèges

Depuis 2008, le Département s'engage dans une politique de maîtrise énergétique de ses collèges, avec notamment la réalisation de diagnostics de performance énergétique (DPE), la traçabilité de la gestion des énergies et le développement des sources d'énergies renouvelables.

#### • Bâtiments départementaux

Le diagnostic de performance énergétique est en cours pour les bâtiments départementaux. 23 sites ont fait l'objet d'études en 2010, 13 sont en cours et les 64 autres bâtiments seront réalisés en 2011.

#### • Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et les subventions

Le Département s'engage dans une politique d'économie d'énergie, au travers des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Il valorise ses CEE et sollicite des subventions au travers de conventions avec EDF et auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et du Fonds européen de développement régional (FEDER).

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de bâtiments disposant d'un diagnostic de performance énergétique : 66 collèges + 23 bâtiments départementaux en 2010
- Nombre de chaufferies biomasse réalisées : 2 en 2010
- Nombre d'installations solaires réalisées pour la production d'eau chaude sanitaire dans les collèges : 3 en 2010
- Pourcentage de consommations par rapport à la valeur cible : - 7 % en moyenne pour les 3 saisons
- Économie d'énergie attendue à l'expiration des marchés d'exploitation des collèges : - 20 % par an par rapport à la valeur cible pour la saison 2016-2017

### PARTENAIRES

- ADEME / FEDER



## CONSTRUIRE DURABLEMENT

### OBJECTIF

- Concevoir des bâtiments respectueux de l'environnement

### ACTIONS

- **Le programme de construction et de rénovation des bâtiments départementaux**  
Le programme de construction et de rénovation des bâtiments départementaux, y compris les collèges, sera poursuivi, en intégrant particulièrement les principes de Haute Qualité Environnementale (HQE) et de Haute ou De Très Haute Performance Énergétique (HPE et THPE). Les opérations nouvelles seront conduites en visant, au maximum, le label BBC (Bâtiment à Basse Consommation) et en intégrant des clauses relatives à l'insertion sociale et professionnelle.
- **La construction de structures bois**  
La construction des salles d'activités sportives semi-spécialisées des collèges Henri Baumont et Georges Sand à Beauvais intègrent une structure bois. Ce procédé de construction sera de plus en plus développé.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'opérations en cours : 19 opérations relatives aux collèges et 27 opérations relatives aux bâtiments départementaux en 2010

### PARTENAIRE

- Inspection académique





## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ EN METTANT EN PLACE UNE POLITIQUE D'ENTRETIEN DURABLE DES ROUTES

### OBJECTIF

- Contribuer à la préservation de la biodiversité

### ACTIONS

#### Gestion différenciée des dépendances vertes

Le Département a mis en place une politique d'entretien durable du réseau routier départemental, avec un objectif tant de réduction de l'emploi de produits phytosanitaires néfastes pour l'environnement et la santé humaine que de préservation de la biodiversité (fauchage tardif).

#### Lutte contre les espèces invasives

En partenariat avec le Conservatoire botanique de Bailleul, le Département a initié, en 2009, une action d'identification et de lutte contre les espèces invasives présentes sur le réseau routier départemental, en formant et en sensibilisant ses agents d'exploitation.

#### Maintien des continuités écologiques

En 2009, le Département intègre la prise en compte des corridors biologiques dans la gestion de son réseau routier départemental, avec notamment la gestion différenciée de la dépendance verte de la RD 89 sur le territoire de Thury sous Clermont.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Quantité de produits phytosanitaires utilisés : 0.1Kg/km de produits appliqués sur le réseau en 2009
- Sites concernés par le maintien des continuités écologiques : Thury sous Clermont en 2009
- Nombre de sites identifiés pour la lutte contre les espèces invasives

### PARTENAIRES

- Conservatoire botanique de Bailleul
- Conservatoire des espaces naturels de Picardie





## FAVORISER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES ROUTES

### OBJECTIFS

- Favoriser l'utilisation des produits et matériaux recyclés
- Favoriser la mise en œuvre de techniques moins consommatrices d'énergie / émettrices de gaz à effet de serre

### ACTIONS

#### Emploi de matériaux recyclés

L'utilisation des produits et matériaux recyclés, issus tant de l'incinération de déchets, que de la réutilisation sur place des produits de destruction de l'ancienne chaussée, participe à la préservation de la ressource.

Les opérations 2009 ci-après en sont le reflet :

- RD 127 : entre Lamecourt et Erquery - 2.5 km - Gains : 240 tonnes de CO<sup>2</sup> - Préservation de la ressource : 2 500 m<sup>3</sup> de granulats.
- RD 616 : entre Fouquénies et Troissereux - Gains : 200 tonnes de CO<sup>2</sup> - 2000 tonnes d'enrobé - Mise en place de 1 300 m<sup>3</sup> de MIOM
- RD 1324 : entre Vaumoise et Auger Saint Vincent - Gains : 700 tonnes de CO<sup>2</sup> - 16 000 m<sup>3</sup> de granulats et 18 000 tonnes d'enrobé

#### Techniques routières moins consommatrices d'énergie

Les techniques routières mises en œuvre dans le cadre des travaux de la modernisation du réseau privilégient, dès que les contraintes techniques le permettent, le recours aux enrobés tièdes, contribuant ainsi à limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Tonnage de matériaux recyclés
- Gain en énergie et CO<sup>2</sup> :  
20 500 m<sup>3</sup> de graves  
23 400 tonnes d'enrobés  
1140 tonnes de CO<sup>2</sup> économisées en 2009

### PARTENAIRES

- Entreprises





## ••••• SENSIBILISER LES ISARIENS, DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE, AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ••••• OBJECTIFS

- Informer et sensibiliser les Isariens aux enjeux du développement durable
- Promouvoir une démarche durable par l'événementiel

### ••••• ACTIONS

#### • Programme Jeunes Éco-Citoyens (PJEC)

Fin 2006, le Département a mis en place le PJEC, sur 3 ans, afin de sensibiliser les collégiens de l'Oise au développement durable, et d'encourager les initiatives éco-responsables des collèges, avec le journal Id'Kologic créé en 2008. L'année scolaire 2009/2010 a vu l'intégration de 7 nouveaux collèges au dispositif PJEC.

#### • Démarche d'Agenda 21 d'établissement scolaire

En 2008, le Département a expérimenté les Agendas 21 d'établissement scolaire, avec 4 collèges de l'Oise.

#### • Événements et manifestations de promotion du développement durable

À ce titre, le Département organise notamment la quinzaine du développement durable (exposition et animation dans les collèges) ainsi que la journée du développement durable organisée chaque année dans le parc de l'Hôtel du Département.

### ••••• INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de collèges engagés dans la démarche de PJEC : 10 en 2007/2008, 17 en 2008/2009 et 24 en 2009/2010
- Nombre de collèges engagés dans la démarche d'Agenda 21 scolaire : 4 en 2010
- Nombre d'élèves ayant bénéficié de l'exposition Oise Planète Précieuse : 3 799 élèves en 2007/2008 et 5 298 élèves en 2009/2010
- Nombre de manifestations mettant en avant le développement durable

### ••••• PARTENAIRES

- Inspection académique
- ADEME Picardie
- Associations de Picardie



## FAVORISER L'AMÉNAGEMENT DES CHEMINS DE RANDONNÉES TOURISTIQUES ET LA SIGNALÉTIQUE DES SITES REMARQUABLES

### OBJECTIFS

- Soutenir l'aménagement et l'entretien d'itinéraires pour tous types de randonnées (cycliste, équestre, pédestre)
- Soutenir le développement local généré par l'activité randonnée au travers d'actions de promotion, édition et animation
- Signaler les points d'intérêts touristiques et d'intérêts départementaux et soutenir les projets locaux de signalisation touristique

### ACTIONS

#### Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Actualisé en 2002, le PDIPR assure une démarche partenariale de qualité pour la préservation des chemins ruraux et le développement de la randonnée, avec environ 3 000 km de chemins inscrits et de nombreux projets en cours d'inscription. En 2010, le Département s'est doté d'un nouvel outil de gestion informatique du plan et lance une réflexion sur la création d'une Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI).

#### Schéma départemental de signalisation touristique de l'Oise

Dès 2002, le Département s'est engagé dans une démarche de signalisation des points d'intérêts touristiques de l'Oise dans le cadre de l'élaboration de son schéma. En 2005, il a débuté la phase d'implantation des Relais d'Information Services - RIS (63 RIS en 2010), répartis sur les 9 zones touristiques de l'Oise. En parallèle, le Département soutient également auprès des collectivités locales les projets d'aide à la signalisation touristique en cohérence avec le schéma départemental.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'itinéraires et de kilomètres inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées : 11 circuits pour 206 km en 2008 et 10 circuits pour 117 km en 2009
- Nombre de Points d'Intérêts Touristiques : 144 en 2010
- Nombre de RIS : 63 RIS dont 60 installés à la fin 2010, 2 en cours et 1 en attente ABF

### PARTENAIRES

- Oise Tourisme
- Comités départementaux de randonnées pédestres, équestres et cyclotouristiques
- Maison Familiale Rurale de Songeons
- Office National des Forêts (ONF)
- PNR Oise Pays de France
- Collectivités locales



## ACCROÎTRE ET RÉNOVER LES CAPACITÉS DÉPARTEMENTALES D'ACCUEIL TOURISTIQUE

### OBJECTIFS

- Accroître, améliorer et adapter l'hébergement touristique

### ACTIONS

#### Offre en hébergement touristique

En 2010, l'offre en hébergement touristique dans l'Oise représente notamment 90 hôtels, 113 meublés de tourisme, 247 chambres d'hôtes ou encore 25 campings.

#### Avancées du tourisme adapté (labellisation Tourisme et Handicap, diversification de l'offre...)

En 2009, grâce aux nombreuses actions de sensibilisation menées par Oise Tourisme et à la politique départementale en faveur du label Tourisme et Handicap, 12 nouveaux sites ont été labellisés. Ce chiffre porte le nombre total de sites labellisés dans l'Oise à 35.

#### Actualisation du schéma régional de développement durable du tourisme et des loisirs 2010-2015

Le Département sera vigilant aux nouvelles orientations qui seront déclinées dans ce schéma régional du tourisme, dont l'adoption est prévue courant 2011.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'hébergements recensés (création - éventuelles fermetures)
- Nombre d'hébergements labellisés Tourisme et Handicap

### PARTENAIRES

- Oise Tourisme
- Gîtoise
- Conseil régional de Picardie
- Logis de France





## SAUVEGARDER LE PATRIMOINE BÂTI ET ASSURER SA VALORISATION CULTURELLE

### OBJECTIFS

- Entretien, sauvegarder et valoriser le petit patrimoine public et privé
- Promouvoir l'ensemble du patrimoine historique et culturel du département

### ACTIONS

#### Restoration du bâti, du patrimoine public et privé

Depuis 2005, le Département assure un service d'aides financières (4 M€ par an), de conseils et d'accompagnement à la protection, rénovation et valorisation du patrimoine public (protégé ou non) et privé.

#### Valorisation culturelle

Les Journées Européennes du Patrimoine permettent de mettre en valeur le patrimoine appartenant au département, mais aussi de mettre l'accent sur des sites partenaires ou privés grâce à des animations fournies par le Département : concerts, expos, performances artistiques, installations visuelles et sonores, colloques, etc...

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'édifices en cours de restauration
- Montant des subventions consacrées à la restauration du patrimoine : 4 M€ en 2009
- Nombre de dossiers financés : 128 dossiers en 2009
- Fréquentation globale sur les Journées Européennes du Patrimoine : 6251 personnes

### PARTENAIRES

- Directions Régionales des Affaires Culturelles - DRAC (ABF, MH)
- Collectivités locales
- Associations sur le patrimoine



## ENCOURAGER LA CRÉATION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION DES ENTREPRISES

### OBJECTIFS

- Soutenir la création et le développement des entreprises dans l'Oise
- Sensibiliser les acteurs économiques à la qualité de l'immobilier d'entreprise et au développement durable
- Valoriser les « Jeunes Talents de l'Oise » à l'initiative économique

### ACTIONS

- **Soutien à la création et au développement des entreprises**  
Le Département soutient les initiatives en faveur du développement des activités économiques sur le territoire et ainsi à la création d'emplois, avec notamment le projet « J'entreprends dans l'Oise ».  
Il aide également les entreprises à financer leurs projets dès lors qu'ils s'accompagnent d'une création d'emplois significative en CDI, sur une durée de 5 ans.
- **Soutien à l'innovation technologique et patrimoniale des entreprises**  
Le Département organise annuellement le Prix architectural Chambiges afin de valoriser les nouvelles réalisations immobilières sur le territoire en termes d'architecture, d'intégration à l'environnement et de qualité de vie au travail des salariés.
- **Soutien à l'initiative économique des Jeunes Talents de l'Oise**  
Le Département organise annuellement le prix « Jeunes Talents de l'Oise » qui s'adresse aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises implantées dans le département depuis un à cinq ans.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'entreprises et d'emplois créés : 538 emplois créés en 2009
- Montant de l'abondement du fonds de prêts aux 3 plateformes d'initiatives locales de l'Oise : 130 500 € en 2009
- Nombre de prêts sans intérêt accordés à des créateurs d'entreprises : 311 prêts en 2009
- Nombre de créateurs issus du milieu de la recherche : 3 en 2009
- Nombre de candidatures reçues et de lauréats récompensés chaque année pour le Prix architectural Chambiges : environ 15 dossiers et 5 lauréats par an
- Nombre de candidatures reçues pour le concours des Jeunes Talents de l'Oise : 24 dossiers en 2010

### PARTENAIRES

- Chambres consulaires, Région Picardie et le Roseau
- Union des Maires de l'Oise, CAUE, Architectes de l'Oise et Fédération Française du Bâtiment de l'Oise
- Jeunes agriculteurs de l'Oise, Confédération Générale de l'Alimentation en détail et CNAMS





## INTÉGRER LES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LORS DE L'AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

### OBJECTIFS

- Participer à l'aménagement économique durable de l'Oise
- Faciliter la reconversion des friches industrielles

### ACTIONS

#### • Schéma départemental des zones d'activités

La qualité de l'offre foncière est une condition nécessaire pour renforcer l'attractivité du département auprès des entreprises.

Le Conseil général a décidé d'élaborer un schéma départemental de zones d'activités. Les axes du Schéma sont :

- L'élaboration d'un diagnostic (identification des forces et faiblesses des ZA, intégration territoriale)
- La hiérarchisation des zones (classification des zones d'intérêt départemental et local)
- L'intégration des critères du développement durable dans la modulation des aides départementales.

L'objectif est de permettre une amélioration significative de l'offre territoriale sur le département en faisant évoluer le dispositif d'aides mais aussi en déclinant de nouvelles priorités d'actions.

#### • Requalification des friches d'activités

Parallèlement au recensement des zones d'activités, un état des lieux des friches industrielles sera réalisé afin de développer un programme de reconversion et de résorption des friches en zones d'activités économiques ou en faveur du logement, en lien avec l'Établissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO).

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombres de zones d'activités soutenues et leur surface en hectare
- Nombre de zones soutenues intégrant une composante de développement durable et leur surface en hectare
- Nombre de friches requalifiées et leur surface en hectare

### PARTENAIRES

- Aménageurs privés
- Collectivités locales
- Établissement Public Foncier de l'Oise (EPFLO)





## ••• SOUTENIR ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE

### ••• OBJECTIFS

- Soutenir et développer le réseau associatif agricole
- Promouvoir la qualité nutritionnelle des produits locaux dans les cantines

### ••• ACTIONS

- **Soutien financier à la Chambre d'Agriculture et aux diverses associations agricoles**

En 2010, le Département a soutenu 15 associations à caractère agricole, dont 2 à caractère biologique avec un champ d'actions étendu à toute la Picardie, en faveur :

- du développement de la production et la consommation de produits biologiques en Picardie ;
- de la création des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).

- **Convention-cadre avec la Région Picardie**

Le projet du Département est de mettre en place une convention d'application avec la Région Picardie en 2011 afin de lui donner la possibilité d'intervenir financièrement au profit d'entreprises, notamment des AMAP et celles liées à l'agriculture biologique.

- **Promotion des produits biologiques locaux dans les cantines**

L'association « Agriculture biologique en Picardie » est intervenue en 2009 dans 2 collèges de l'Oise pour sensibiliser les élèves à l'alimentation biologique.

### ••• INDICATEURS DE SUIVI

- Structures soutenues annuellement : 15 associations soutenues pour 192 600 € en 2009

### ••• PARTENAIRES

- Région Picardie
- Association de l'Agriculture Biologique en Picardie (ABP)





## ASSURER UN DÉVELOPPEMENT PÉRENNE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

### OBJECTIF

- Développer de façon pérenne l'aéroport de Beauvais-Tillé en instaurant une meilleure articulation avec les politiques économiques et touristiques des collectivités territoriales dans le respect de l'environnement et des riverains.

### ACTIONS

- **Syndicat Mixte de l'Aéroport de Beauvais-Tillé (SMABT)**  
Depuis 2007, le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Beauvais - Tillé (SMABT) composé du Département de l'Oise, de la Région Picardie et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est le nouveau propriétaire de la plateforme aéroportuaire. En 2008, son exploitation a été confiée par délégation de service public à la Société Aéroportuaire de Gestion et d'Exploitation de Beauvais (SAGEB) pour une durée de 15 ans.
- **Augmentation de la capacité d'accueil des passagers**  
Depuis décembre 2010, la nouvelle aérogare T2 d'une surface de 7650 m<sup>2</sup> qui représente un investissement de 12 millions d'euros a permis d'augmenter la capacité d'accueil des passagers et d'améliorer la gestion des flux en période de pointe d'activité.
- **Attraction touristique et ouverture internationale**  
En 2010/2011, l'aéroport propose 49 destinations en Europe et 4 au Maroc soit un total de 53 destinations depuis l'aéroport de Beauvais-Tillé. Le SMABT et la SAGEB ont engagé un plan de valorisation touristique sur 3 ans d'un montant d'environ 1 million d'euros dont l'objectif est de capter 8% des passagers de l'aéroport pour qu'ils deviennent des clients de la destination Beauvais<Oise<Picardie.
- **Plan environnemental**  
Sous l'impulsion du SMABT, la SAGEB met en œuvre depuis 3 ans le plan environnemental de l'aéroport décliné en 20 actions. Les 3 objectifs prioritaires sont la lutte contre les nuisances sonores et la pollution atmosphérique, la mise en œuvre des normes de Haute Qualité Environnementale et la mise en place d'une certification environnementale. En 2010, sur les 20 actions du plan, 11 actions sont réalisées et les 9 actions restantes sont engagées et en cours de réalisation.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de destinations proposées et de passagers transportés par année : 37 destinations / 2 594 864 passagers en 2009 et 40 destinations / 2 931 796 passagers en 2010
- Nombres d'emplois directs et indirects sur la plateforme : 900 emplois en 2009 / 1 000 emplois en 2010
- Nombre de passagers par nombre de mouvements (emport moyen) : 139 passagers par mouvement en 2009 et 143 passagers par mouvement en 2010 ce qui constitue le meilleur emport moyen français.

### PARTENAIRES

- Conseil régional de Picardie/ Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- SAGEB
- Oise Tourisme/Comité Régional du Tourisme/Office du Tourisme du Beauvaisis
- Collectivités locales





## ••• DIVERSIFIER LES PROJETS D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

### ••• OBJECTIFS

- Faciliter l'insertion professionnelle de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi
- Consolider et développer les initiatives d'entreprises solidaires

### ••• ACTIONS

- **Soutien aux Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)**

Le Département soutient financièrement les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique suivantes : les ateliers et chantiers d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion. Un dossier unique (État, Région, Département) a été mis en place pour l'instruction des ateliers et chantiers d'insertion.

- **Schéma départemental de l'économie solidaire**

Le Département a adopté un schéma départemental de l'économie solidaire, fin 2010. Il regroupe 4 grands axes contribuant au développement de l'économie solidaire, eux-mêmes déclinés en près de 30 d'actions.

- **Dispositif « coup de pouce pour l'emploi »**

Afin de lutter contre le chômage et favoriser l'insertion sociale, le Département a lancé fin 2010 le dispositif « Coup de Pouce pour l'Emploi » qui permettra à terme la création de 500 emplois, pour les collectivités, les associations mais aussi le Département.

### ••• INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de bénéficiaires du RSA salariés d'une structure de l'insertion par l'activité économique
- Nombre de contrats uniques d'insertion réalisés chaque année dans le champ de l'insertion par l'activité économique
- Nombre de chantiers d'insertion et de contrats unique d'insertion par an
- Taux d'avancement des objectifs du schéma départemental de l'économie solidaire

### ••• PARTENAIRES

- Structures d'insertion par l'activité économique



## ••• GÉNÉRALISER LA COUVERTURE DU TERRITOIRE EN RÉSEAUX D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

### ••• OBJECTIF

- Couvrir l'ensemble du territoire isarien par des réseaux de téléphonie mobile et par l'Internet à haut débit

### ••• ACTIONS

#### • Développement de la couverture en téléphonie mobile

La construction du 7<sup>ème</sup> pylône du Coudray-St-Germer a été achevée en 2010.

#### • Développement de la couverture en haut débit

En investissant près de 29 millions d'euros depuis 2004 dans la délégation de service public TELOISE en faveur du déploiement de l'Internet par la DSL, le Département a fait de la généralisation du haut débit dans l'Oise une réelle priorité. Les objectifs sont de renforcer l'attractivité économique du territoire et d'offrir à tous les Isariens « un service universel du haut débit » garantissant un minima de 512 Kb/s pour l'accès aux nouvelles technologies. Ces réalisations très haut débit bénéficient aux collèges de l'Oise.

Ainsi, le Département a engagé depuis 2010 un programme ambitieux de construction de 44 NRA-Zones d'Ombre (NRA-ZO), jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, afin de résorber les zones d'inéligibilité DSL.

Depuis janvier 2010, il élabore également un Schéma directeur territorial d'aménagement du numérique afin de préparer l'arrivée de la fibre jusqu'à l'abonné (particuliers, services publics, entreprises).

### ••• INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de couverture en haut débit du territoire : 97 répartiteurs, soit 340 000 lignes dégroupées (90 % du parc total) en 2009. Prévision de 100 % du territoire en DSL en 2011
- Taux de couverture ADSL (nombre de lignes téléphoniques éligibles sur nombre de lignes total) : 99,6 % fin 2010
- Taux de couverture GSM du territoire : 98 % en 2010

### ••• PARTENAIRES

- Europe avec les fonds FEDER
- État
- Collectivités locales
- Opérateurs





## ❖ DÉVELOPPER LES E-SERVICES

### ❖ OBJECTIFS

- Faciliter l'accès des Isariens à un ensemble de services
- Simplifier l'obtention des différentes prestations
- Faciliter la mise en ligne de nouveaux services en liaison avec les partenaires du Département

### ❖ ACTIONS

#### • Déploiement des téléprocédures

Le Département a initié le déploiement des téléprocédures lors de la mise en œuvre de la rubrique dédiée à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) sur le site internet **Oise.fr**, en 2008.

#### • Déploiement des nouveaux services

Le Département a engagé la refonte de son site Internet **Oise.fr** fin 2009 pour améliorer le portail d'informations et de services, et capter de nouveaux publics.

Depuis mars 2010, il offre aux Isariens le premier réseau social départemental de proximité, nommé **Réseau Oise**, avec déjà plus de 5 500 inscrits.

Le Département a mis en ligne, depuis le 24 février dernier, un **site Internet spécifique aux archives départementales** : [www.archives.oise.fr](http://www.archives.oise.fr).

Depuis 2007, le Département a équipé 14 Maisons du Conseil général (MCG) de **bornes de visio-conférence** facilitant la mise en relation des administrés vivant en zones rurales avec les services instructeurs de la MDPH ainsi qu'avec des associations à vocation sociale et économique.

Depuis novembre 2010, le Département propose de télécharger l'application **Oise'App** sur l'Apple store depuis un ordinateur ou depuis un iPhone. Cette application permet de rester 24H/24 en contact avec le département de l'Oise, où que l'on soit.

### ❖ INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de projets e-services réalisés : 3 à la mi-2010 et 2 pour la MDPH
- Nombre de connexions au site Oise'Up : 33 825 visites en 2009-2010
- Nombre de connexions au site **Oise.fr** : 251 044 pages vues et 61 443 visiteurs par mois depuis la refonte du site
- Nombre de connexions à la rubrique MDPH du site **Oise.fr** : 5 956 par 3 663 internautes différents de janvier à juin 2010
- Nombre de bénéficiaires de la carte jeune : 38 615 bénéficiaires en 2009-2010



## AMÉLIORER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SERVICE DE PROXIMITÉ

### OBJECTIFS

- Diversifier les services de proximité du Conseil général
- Soutenir les communes et les intercommunalités dans leur projet de création ou de reprise de locaux destinés à accueillir des commerçants, des artisans et des professionnels de santé en milieu rural
- Améliorer l'accueil dans les Maisons de la Solidarité et de la Famille (MSF)

### ACTIONS

#### Décentralisation des services du Conseil général

Depuis 2005, le Département a mis en place progressivement les **Maisons du Conseil général (MCG)**, au nombre de 16 en 2010 réparties sur le territoire.

Elles accueillent le public pour répondre à toutes les questions liées aux actions départementales et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives diverses. Elles offrent aussi un ensemble de services et d'outils adapté aux besoins des usagers de leurs territoires. En 2010, le programme de mise en place des **Relais Autonomie des Personnes** s'est achevé par la création de 2 nouveaux lieux d'implantation (Clermont et Grandvilliers).

La mise à jour de la signalétique des **Maisons de la Solidarité et de la Famille** a été réalisée fin 2010 avec également la création d'une charte d'accueil en 2011.

#### Soutien aux créations ou reprises de locaux en milieu rural

Le Département soutient financièrement les travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments pour maintenir ou encourager l'implantation de services publics ou d'activités commerciales ou artisanales en milieu rural.

Depuis 2004, plus d'un million d'euros de subventions a été versé, pour des projets de création de commerces, d'auberges, de magasins multiservices, de boulangeries communales ou encore d'épiceries sociales.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombres de personnes reçues dans les MCG : 240 000 visites (soit près de 60 000 personnes) à la mi-2010 ; 437 visites par mois et par MCG en moyenne
- Nombre de personnes reçues dans les Relais Autonomie des Personnes : 3 928 personnes à la mi-2010
- Nombre de projets (créations ou reprises d'activité en milieu rural) soutenus
- Nombre de signalétique des Maisons de la Solidarité et de la Famille (MSF)



### PARTENAIRES

- MCG : Associations, collectivités locales, Centres sociaux, Maisons de retraite, bibliothèques municipales et ludothèque départementale
- Relais Autonomie des Personnes et MSF : Hôpitaux, maternité, autorités judiciaires, CAF, MSA, Inspection Académique, Préfecture, Associations de protection de l'enfance



## ...❖ FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AUX ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

### ...❖ OBJECTIF

- Généraliser l'accessibilité des équipements et bâtiments départementaux aux personnes à mobilité réduite

### ...❖ ACTIONS

#### • Accessibilité des équipements et bâtiments départementaux

En 2010, le Département a réalisé le diagnostic en matière de mises aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées pour les 66 collèges de l'Oise, afin de proposer un plan pluriannuel d'investissement des travaux jusqu'en 2015.

Le Département a réalisé le même type de diagnostic pour 9 bâtiments départementaux en 2010.

#### • Section d'éducation motrice

En lien avec l'Association des Paralysés de France (APF), le Département souhaite la création de 3 Sections d'Éducation Motrice (SEM) situées dans les collèges :

- du Marais à Cauffry (ouverture structure provisoire en septembre 2008 et définitive en 2013) ;
- Jules Verne à La Croix Saint-Ouen (ouverte en septembre 2010) ;
- Henri Baumont à Beauvais.

### ...❖ INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de lieux d'accueil et d'information ayant fait l'objet d'un diagnostic technique accessibilité : 66 collèges et 9 bâtiments départementaux en 2010
- Nombre d'élèves pouvant être accueillis en SEM : 18 en 2010
- Nombre d'élèves pouvant être accueillis après la réalisation des 3 structures définitives : 36 en 2013-2014

### ...❖ PARTENAIRES

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Association des Paralysés de France
- Inspection académique



## •••• FACILITER LA MOBILITÉ DES JEUNES ET DES PUBLICS EN INSERTION

### •••• OBJECTIFS

- Faciliter l'autonomie, ainsi que la mobilité des jeunes et des publics en insertion

### •••• ACTIONS

#### • Aide au permis de conduire

En 2006, le Département a mis en place l'aide au permis de conduire sous condition de ressources pour faciliter le financement du permis de conduire des jeunes, et donc leur mobilité. En 2008, cette aide a été étendue aux jeunes qui préparent l'examen en conduite accompagnée dès 16 ans. En juillet 2009, le montant de l'aide est porté de 150 € à 200 €.

#### • Bourse de mobilité

Fin 2006, le Département a mis en place la bourse de mobilité, soumise aux conditions de ressources, afin de favoriser l'autonomie et la mobilité internationale des jeunes Isariens.

#### • Gratuité des transports scolaires

Le Département offre des transports scolaires gratuits, à condition que les familles soient domiciliées à plus de 3 km de l'établissement en zone rurale et 5 km en zone urbaine. La gratuité s'applique pour les élèves de maternelle et du primaire des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) et des communes dont les classes ont été fermées ainsi que pour les élèves des collèges et lycées publics et privés.

#### • Aides à la mobilité pour les publics en insertion

En septembre 2010, le Département édite un guide départemental sur les aides à la mobilité, à l'attention notamment des publics en insertion et des professionnels. Il développe également un panel d'actions en faveur des publics en insertion comme les cartes téléphoniques universelles prépayées.

### •••• INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de bénéficiaires des aides au permis de conduire : 2 038 en 2009 et 1 744 en octobre 2010
- Nombre de bourses de mobilité accordées : 61 en 2009 et 50 en octobre 2010
- Nombre d'élèves transportés au cours d'une année scolaire : 54 119 élèves en 2009-2010
- Nombre d'aides à la mobilité accordées pour les publics en insertion

### •••• PARTENAIRES

- AFPA
- FIM
- Adéquation
- MOB 60
- CPAI
- Pôle emploi





## ASSURER LA MOBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

### OBJECTIFS

- Optimiser le service de transport à la demande
- Développer l'accessibilité des lignes de transports en commun

### ACTIONS

- **Oise Mobilité Transport Adapté**

En décembre 2009, le service Oise Mobilité Transport Adapté dénombrait plus de 2 000 adhérents, avec une progression de 11 % par mois en moyenne et 450 voyages par jour.

- **Schéma directeur d'accessibilité des transports**

En mars 2010, le Département a adopté son Schéma Directeur d'Accessibilité des transports (SDA), élaboré en étroite concertation avec les associations représentatives des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de rendre accessible, d'ici 2015, 12 lignes régulières jugées prioritaires parmi les 63 du réseau départemental.

En 2011, le Département souhaite proposer un service de transport à la demande, de substitution des lignes non accessibles.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de cars accessibles aux personnes à mobilité réduite : 6,3 % en 2009
- Taux d'arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite : diagnostic réalisé en 2010
- Nombre de voyages effectués par le service de transport à la demande : 91 440 en 2009

### PARTENAIRES

- Associations des personnes handicapées





## ...❖ SOUTENIR LES STRUCTURES ET MANIFESTATIONS PARTICIPANT À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

### ...❖ OBJECTIFS

- Développer l'accessibilité à la pratique physique et sportive pour tous
- Diversifier les publics
- Aider au développement des manifestations sportives

### ...❖ ACTIONS

#### • Dispositifs d'aides en faveur de la pratique d'une activité physique et sportive

Le Département propose 5 dispositifs qui encouragent la pratique sportive pour tous, mais également soutiennent et valorisent le tissu associatif sportif local :

- la Vie Sportive Locale ;
- le soutien aux manifestations sportives ;
- l'Oise Fête les Sports (4<sup>ème</sup> édition en 2010) ;
- l'opération « chasubles » ;
- l'aide à l'acquisition de minibus.

#### • Réalisation d'équipements sportifs de proximité

En 2005, le Département a lancé un programme de construction de 50 Équipements Sportifs de Proximité (ESP), à l'horizon 2011, destinés à promouvoir la pratique sportive libre, gratuite et accessible à tous. Ce programme est reconduit pour les prochaines années.

#### • Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Le Département souhaite élaborer son Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires dédiés aux sports de nature (PDESI) à l'horizon 2011. Pour suivre et donner des avis sur ce plan, le Département a créé, en mars 2010, la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) de l'Oise.

### ...❖ INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'équipements sportifs de proximité réalisés
- Nombre de licenciés âgés de moins de 18 ans
- Nombre de licenciés handicapés
- Élaboration PDESI et nombre d'Espaces, Sites et Itinéraires (ESI) inscrits sur avis de la CDESI
- Nombre d'associations sportives aidées : 779 en 2009
- Nombre de manifestations sportives soutenues : 223 en 2009
- Nombre d'associations bénéficiaires : 10 minibus financés en 2009 et 160 associations équipées pour « la chasuble » en 2010
- Oise Fête les Sports : 16 sites, 21 000 visiteurs, 2 000 bénévoles mobilisés issus de 320 associations sportives en 2009



### ...❖ PARTENAIRES

- Comités sportifs départementaux
- Associations sportives locales
- Collectivités locales
- Oise Tourisme



## ••• SOUTENIR UNE PROGRAMMATION CULTURELLE DIVERSIFIÉE COUVRANT L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

### ••• OBJECTIFS

- Assurer une programmation culturelle continue, tout au long de l'année, diversifiée et couvrant le territoire, avec une attention particulière en faveur des zones rurales
- Favoriser la culture pour tous
- Conquérir et fidéliser de nouveaux publics

### ••• ACTION

#### • Développement de la programmation culturelle

Le Département porte diverses manifestations culturelles telles que les saisons du cinéma, les contes d'automne, Parcs et Jardins ou encore le festival des fanfares.

En octobre 2011, un nouveau festival de théâtre « l'Oise en scènes » verra le jour en partenariat avec les principales scènes de l'Oise. Il s'inscrit dans une volonté de maillage territorial et d'une sensibilisation et ouverture aux nouvelles écritures artistiques pour un public intergénérationnel isarien. Une préfiguration de ce festival départemental en partenariat avec les principales scènes de l'Oise est en cours.

### ••• INDICATEURS DE SUIVI

- Fréquentation globale sur toutes les manifestations culturelles :
  - pour les Saisons du cinéma : 9 780 personnes (17 salles) en 2009 et 10 437 personnes (17 salles) en 2010
  - pour la Fête des fanfares : 895 personnes en 2009 et 1 376 personnes en 2010
- Taux des communes de moins de 2 000 habitants concernées par des manifestations départementales : 2,60 % en 2010

### ••• PARTENAIRES

- Région Picardie
- Faïencerie-Théâtre de Creil
- ACAP
- FSMO





## VALORISER ET PRÉSERVER L'IDENTITÉ CULTURELLE ISARIENNE

### OBJECTIFS

- Renforcer l'attractivité culturelle de l'Oise
- Promouvoir les équipements culturels départementaux
- Mieux irriguer le territoire

### ACTIONS

#### Dispositifs de valorisation

Le Département propose des dispositifs de valorisation de l'identité culturelle isarienne relatifs à l'histoire départementale, aux savoir-faire, aux traditions locales ou encore au patrimoine bâti.

#### Dispositifs de préservation

Le Département met en œuvre des dispositifs de préservation avec les archives départementales, le service archéologie ou le musée départemental.

#### Promotion des équipements culturels départementaux

#### Favoriser la connaissance de l'histoire départementale

Le Département conduit, depuis 2005, un travail d'histoire et de mémoire autour des 2 conflits mondiaux avec les collégiens de l'Oise, en lien étroit avec l'Inspection académique, l'ONAC, le CDDP et l'association du Comité d'Entente des Anciens Combattants.

Les archives départementales offrent chaque année de nombreuses publications et expositions.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Métrage linéaire d'archives nouvelles et nombre de nouveaux documents iconographiques collectés par les Archives départementales : 864 mètres linéaires et 6059 documents iconographiques en 2009
- Nombre de visiteurs aux manifestations des Archives départementales : 3 293 visiteurs en 2009
- Taux de satisfaction du dispositif relatif au travail d'histoire et de mémoire par les collégiens

### PARTENAIRES

- Inspection académique
- Rectorat
- Musée départemental, services archéologiques...



## ...❖ FACILITER L'ACCÈS AU SAVOIR, À LA CONNAISSANCE ET AUX PRATIQUES CULTURELLES

### ...❖ OBJECTIFS

- Favoriser le développement de projets culturels et artistiques
- Développer les parcours artistiques et culturels dans les collèges
- Favoriser l'accès aux savoirs
- Sensibiliser les collégiens à l'art et à la culture par l'expérimentation
- Amener les élèves à rencontrer les artistes et les professionnels de la culture
- Favoriser leur confrontation aux œuvres
- Lutter contre les inégalités territoriales d'accès à la culture

### ...❖ ACTIONS

- **Contrats Départementaux de Développement Culturel (CDDC)**  
Depuis 4 ans, le Département a mis en place le « Contrat Départemental de Développement Culturel ». Il constitue le dispositif d'éducation artistique afin d'offrir aux collégiens de l'Oise l'occasion de rencontrer des artistes de toutes disciplines artistiques, de développer des actions en termes de pratiques artistiques, et de voir, découvrir des créations des artistes associés aux parcours.
- **Schéma départemental des enseignements artistiques**  
En 2010, le Département a lancé l'élaboration de son schéma de développement des enseignements artistiques.
- **Autres dispositifs aux dimensions culturelles et éducatives**  
Le Département propose de nombreuses actions éducatives avec les Archives départementales, le Musée départemental, le Parc Jean-Jacques Rousseau et le service archéologique départemental.
- **Accès au savoir**  
L'accès au savoir est réalisé par la Médiathèque et les Archives départementales.

### ...❖ INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de collèges ayant intégré un parcours culturel : 69 en 2009-2010
- Nombre de collégiens inscrits dans un parcours culturel : 7 500 en 2010, 1 classe par projet soit 248 projets inscrits en 2009-2010
- Nombre de personnes touchées par les actions de la Médiathèque
- Nombre de scolaires touchés par les actions éducatives des services et établissements patrimoniaux du Département : 664 (archives départementales uniquement) en 2009
- Nombre de documents d'archives en ligne sur le site internet **Oise.fr** : 2,5 millions avec plus d'un million de connexions en 2010
- Nombre de collégiens touchés par le CDDC : 7 450 élèves (en direct) et 15 000 (en indirect)
- Nombre d'élèves inscrits en école de musique : 8 700 en 2010

### ...❖ PARTENAIRES

- Inspection académique
- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Picardie





## PROPOSER UN ACCUEIL ADAPTÉ DU JEUNE ENFANT

### OBJECTIFS

- Garantir une couverture équitable du territoire en service d'accueil de la petite enfance
- Maintenir un accompagnement des équipes de Protection Maternelle Infantile (PMI)
- Poursuivre l'accompagnement des structures « petite enfance », et des parents/familles
- Développer l'accueil et la formation chez les assistant(e)s maternel(le)s

### ACTIONS

- **Stratégie de développement des services d'accueil du jeune enfant**  
En juin 2010, le Département a adopté son Schéma de Protection Maternelle Infantile (PMI) et de promotion de la santé. Il définit des orientations prioritaires en faveur de l'accueil qualitatif du jeune enfant dans l'Oise, à l'horizon 2014. Il permet également de mieux coordonner les actions et les professionnels sur le territoire. Le Département propose un suivi annuel des structures de la petite enfance.
- **Formation des assistant(e)s maternel(le)s**  
Le Département a mis en place des dispositifs de formations des assistant(e)s maternel(le)s, en complément du cadre légal dont le brevet de secourisme. Une plateforme web a même été créée à cet effet. Le Département propose un suivi annuel des assistant(e)s maternel(le)s.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Suivi des actions partenariales.
- Accès sur tout le territoire isarien à un mode d'accueil équitable.
- Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s formées
- Nombre de consultation du Web
- Nombre de structures visitées dans l'année
- Nombre de rencontres avec les assistant(e)s maternel(le)s

### PARTENAIRE

- Caisse d'Association Familiale (CAF)





## ◆ DYNAMISER L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

### ◆ OBJECTIFS

- Poursuivre l'accompagnement des parents/familles
- Développer un dispositif d'accueil adapté aux différentes situations
- Adapter l'offre au besoin, tant qualitatif que quantitatif

### ◆ ACTIONS

#### • Schéma départemental « enfance-famille - prévention et protection » (2007-2011) :

Le Département a adopté son schéma « enfance-famille » en 2007, avec une déclinaison en 20 actions en faveur de la prévention et de la protection de l'enfant et de sa famille. Plusieurs actions ont déjà été réalisées, notamment :

- la modernisation des maisons d'enfants, avec une rénovation des bâtiments ;
- l'ouverture d'une deuxième unité médico-judiciaire sur Beauvais en 2009 ;
- la mise en place des équipes de référents Enfance/Famille en février 2009 ;
- la mise en place de l'Observatoire Départemental de l'Enfance en Danger (ODPE) en février 2009 ;
- le travail de prise en charge spécifique des mineurs étrangers isolés en septembre 2010 ;
- le travail de prise en charge spécifique des jeunes majeurs en 2010.

### ◆ INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de places enfants réhabilitées : 221 depuis 2007
- Nombre d'enfants accompagnés
- Nombre d'études réalisées
- Nombre d'IP recueillies : 1 809 en 2009 et 5 jeunes accueillis sous cette modalité en 2010
- Ouverture de lieu de vie : 4<sup>ème</sup> lieu de vie à Maulers en août 2009
- Nombre d'accueils contractualisés
- Nombre de jeunes accueillis
- Durée moyenne des séjours
- Nombre de formation CNFPT spécifique à destination des équipes « protection de l'enfance »
- Proposition d'organisation et d'accueil : Appel à projet pour lieux de rencontre fin 2010 début 2011

### ◆ PARTENAIRES

- Maisons d'Enfants à Caractère Social
- Autorités judiciaires
- Associations habilitées
- Équipes protection de l'enfance



## AMÉLIORER L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION EN MATIÈRE D'ENFANCE ET D'ADOLESCENCE

### OBJECTIFS

- Repérer et protéger de manière précoce les enfants en risque et/ou en danger
- Développer des partenariats et poursuivre la politique de prévention
- Soutenir les parents dans leur fonction d'éducateur et poursuivre l'accompagnement des parents/familles
- Renforcer les actions départementales d'accompagnement à la parentalité
- Favoriser l'orientation des adolescents

### ACTIONS

- **Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance :**  
En 2009, le Département a mis en place un Observatoire de protection de l'enfance, véritable instance de concertation et d'évaluation qui réunit les partenaires institutionnels et associatifs de l'Oise.
- **Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)**  
Le Département a mis en place la CRIP, en janvier 2009, afin d'optimiser la prise en compte précoce de la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.
- **Guide départemental de l'enfance en danger**  
Le Département a édité, en juin 2010, un guide pédagogique de l'enfance en danger pour les professionnels socio-éducatifs et de la santé contribuant à la protection de l'enfance, ainsi qu'aux professionnels de la protection de l'enfance. Il présente les principaux éléments à connaître en matière d'enfance en danger et la conduite à tenir en cas d'information préoccupante.
- **Prévention des marginalités**  
Le Département propose un dispositif départemental Enfance et Famille avec 2 Maisons des Ados (Beauvais et Creil), et un service départemental de prévention spécialisée (bassin creillois). Il a par ailleurs élaboré un diagnostic de prévention sur le territoire de l'Oise en 2009-2010.
- **Espaces accueil parents-enfants**  
L'espace d'accueil parents-enfants est en cours d'évaluation.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de places enfants réhabilitées : 221 depuis 2007
- Nombre d'enfants accompagnés et d'études réalisées
- Nombre d'informations préoccupantes recueillies en CRIP : 1 809 en 2009 et 5 jeunes accueillis sous cette modalité en 2010
- Ouverture de lieu de vie :  
4<sup>ème</sup> lieu de vie à Maulers en août 2009
- Nombre d'accueils contractualisés
- Durée moyenne des séjours et nombre de jeunes accueillis : 5 100 jeunes

### PARTENAIRES

- Maisons d'Enfants à Caractère Social
- Autorités judiciaires
- Associations habilitées
- Équipes protection de l'enfance



## RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PROMOTION ET DE PRÉVENTION SANTÉ/PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI)

### OBJECTIFS

- Mise en œuvre du schéma de protection maternelle et infantile - promotion de la santé
- Accompagner et soutenir les actions de prévention et de promotion de la santé durable
- Développer des actions d'éducation nutritionnelle et de promotion de l'activité physique

### ACTIONS

#### • Schéma départemental de protection maternelle et infantile et de protection de la santé (2010-2014)

Le Département a adopté ce schéma, en juin 2010, qui se compose d'un programme d'actions jusqu'en 2014. Ce schéma décline 6 grandes priorités, dont le renforcement de la prévention sanitaire autour de l'enfant et de la périnatalité et l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre d'accueil.

#### • Nutrition dans les collèges

En février 2009, le Département a adopté le règlement relatif aux services de restauration avec notamment l'intégration des recommandations nutritionnelles du Plan national nutrition Santé 2.

Il accompagne également les équipes d'agents de restauration et anime le réseau de chefs et seconds de cuisine pour une sensibilisation à l'équilibre alimentaire et à la découverte des goûts.

#### • Maison de santé pluridisciplinaire

Le Département participe à l'organisation régionale de l'installation des maisons de santé pluridisciplinaire afin de limiter les déserts médicaux. Plusieurs projets portés par des collectivités sont à l'étude.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentage des enfants de 4 ans ayant bénéficié de l'examen médical lié au bilan de santé
- Nombre d'actions collectives mises en œuvre dans le cadre des centres de planification et d'éducation familiale
- Nombre et nature des actions de promotion de la santé
- Nombre d'activités couvertes par des procédures
- Nombre de maisons de santé pluridisciplinaire aidées pour leur installation

### PARTENAIRES

- Structures médico-sociales
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM)
- Région Picardie



## PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ÉDUCATIVES : DU COLLÈGE À LA MAISON

### OBJECTIFS

- Développer l'usage des nouvelles technologies éducatives
- Poursuivre et améliorer la politique d'équipement général des collèges
- Contribuer à l'accès aux savoirs au domicile des collégiens
- Augmenter le nombre de visiteurs du portail éducatif Peo60

### ACTIONS

#### Équipements et outils informatiques dans les collèges et à la maison

Dès 2009, le Département lance le déploiement des Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les collèges de l'Oise, avec 11 collèges en septembre 2009, 30 en 2010 et enfin 25 en 2011.

En 2005, il initie une expérimentation sur les Espace Numériques des Savoirs - ENS (ressources pédagogiques en ligne) dans 6 collèges de l'Oise, et progressivement étendue en 2008 à l'ensemble des collèges.

Fin 2009, le Département engage une expérimentation de manuels numériques dans 4 collèges de l'Oise, déjà équipés de l'ENT. Elle a été étendue en septembre 2010 aux classes de 5<sup>ème</sup> de ces mêmes établissements.

#### Équipements et outils informatiques disponibles à la maison

En 2008, le Département lance le dispositif Ordi60 auprès des 81 collèges publics et privés de l'Oise afin de lutter contre la fracture numérique, d'assurer la réussite éducative et l'égalité des chances. Il propose de nombreuses réunions d'information en direction des parents pour accompagner ce dispositif, au sein des collèges et des Maisons du Conseil général. L'investissement lié à cette opération s'élève à près de 28 millions d'euros sur trois ans pour équiper l'ensemble des collégiens de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Le portail éducatif Peo60 a été mis en ligne à l'occasion du lancement du dispositif Ordi60 en mars 2009. Il constitue la source d'information sur les actions portées et accompagnées par le Département et les collèges en matière d'éducation et de jeunesse.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de collèges opérationnels en ENT :  
11 collèges en 2009 et 41 en 2010  
Cible : 66 collèges en 2011
- Nombre de collèges opérationnels en ENS :  
66 collèges en 2010
- Ratio ordinateur/nombre d'élèves :  
1 ordinateur fixe pour 6 élèves en 2010
- Nombre d'ordinateurs Ordi60 remis :  
21 213 ordinateurs (collégiens de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>)  
et 3 447 aux enseignants et établissements des collèges  
privés et publics en 2009 / 22 000 ordinateurs  
(collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) en 2010
- Nombre de visiteurs uniques par mois sur le portail Peo60 :  
2 000 en 2010

### PARTENAIRES

- Rectorat de l'Académie d'Amiens
- Direction diocésaine pour les collèges privés
- Inspection académique de l'Oise



## ORGANISER LE SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES SCOLAIRES ET SOUTENIR LES PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX

### OBJECTIFS

- Contribuer à l'égalité des chances des collégiens isariens
- Favoriser l'égalité du territoire en matière périscolaire et éducative

### ACTIONS

#### Dispositifs pour la réussite scolaire

Le Département propose aux collégiens de l'Oise une plateforme de ressources en ligne, intitulée Paraschool, qui facilite les apprentissages scolaires et contribue à l'égalité des chances des jeunes Isariens.

Depuis l'année scolaire 2007-2008, tous les collèves et enseignants sont abonnés à Paraschool. En 2009-2010, les élèves ne disposant pas d'un accès internet bénéficient d'un CD-Rom dont le contenu est identique à celui de la plateforme Paraschool.

Depuis l'année scolaire 2007-2008, des mini-stages de soutien collectif renforcé sont mis en place dans les collèges volontaires pendant les petites vacances scolaires (classes de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>).

#### Projets Éducatifs Locaux

En 2005, le Département a mis en place les Projets Éducatifs Locaux (PEL) à destination des collèges publics, des collectivités locales et des associations œuvrant dans le domaine éducatif. Tout en permettant l'émergence de nouvelles pratiques éducatives, les objectifs des PEL visent à faciliter l'accès des jeunes de 11 à 16 ans à des activités périscolaires, notamment en milieu rural, et offrir aux jeunes des activités sur leur temps libre qui contribuent à leur réussite éducative.

Le Département apporte actuellement son soutien à 3 types de PEL (activités péri et extrascolaires, soutien éducatif basé sur le savoir-être, aide aux devoirs).

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'abonnements et d'élèves en mini-stages : 42 471 collégiens abonnés, 3 929 CD-Rom distribués et 453 collégiens et 53 étudiants pour les mini-stages dans 14 collèges pour l'année 2009-2010
- Nombre de PEL financés par année scolaire : 26 en 2009-2010
- Nombre de jeunes touchés : 2 880 en 2008-2009

### PARTENAIRES

- Collèves de l'Oise
- Communes et groupements de l'Oise
- Associations
- Inspection académique



## GARANTIR AUX BÉNÉFICIAIRES DU RSA UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ

### OBJECTIFS

- Accompagner socialement les bénéficiaires du RSA dans la levée de leurs freins à l'emploi
- Assurer une offre d'insertion répondant aux besoins des publics en accompagnement social
- Garantir la cohérence des parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA

### ACTIONS

- **Plan Départemental d'Insertion (PDI)**  
En mars 2010, le Département a adopté son Plan d'Insertion qui définit les actions d'accompagnement social et professionnel à mettre en œuvre pour le public bénéficiaire du RSA. 8 043 places prévisionnelles sont offertes dans les actions d'insertion programmées du PDI.
- **Accompagnement social contractualisé entre bénéficiaires du RSA et référents sociaux**  
Le Département a permis la formation de 250 référents sociaux à l'accompagnement social des publics RSA. Il a également mis en place un nouveau Contrat d'Engagements Réciproques fixant les engagements du bénéficiaire et de son référent social pour une durée de 6 mois.  
Le Département a signé 19 conventions avec les Caisses Centrales d'Activités Sociales (CCAS) et 6 conventions avec les associations pour assurer la mission de référence sociale auprès des publics spécifiques relevant du RSA.
- **Contrats Uniques d'Insertion (CUI)**  
En avril 2010, le Département a signé une convention avec le Préfet pour la mise en place de 403 nouveaux CUI dans l'Oise sur 9 mois. 91 CUI étaient déjà signés en date du 16 juillet 2010.
- **Pacte Territorial d'Insertion (PTI)**  
Le PTI a pour objectif de définir les conditions de mise en œuvre du PDI, et de mutualiser les moyens des partenaires pour favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentage de bénéficiaires du RSA orientés vers un accompagnement social ayant signé un Contrat d'Engagements Réciproques
- Pourcentage de bénéficiaires du RSA en accompagnement social ayant bénéficié d'une action d'insertion du PDI dans l'année
- Nombre de bénéficiaires du RSA ayant signé un contrat de travail aidé

### PARTENAIRES

- Associations locales d'insertion et Pôle Emploi
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- Caisse d'Allocation Familiale (CAF) / Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Conseil Régional de Picardie





## ••• LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

### ••• OBJECTIFS

- Renforcer les aides et outils accessibles aux personnes en difficulté
- Recentrer les actions en fonction des besoins identifiés sur le territoire

### ••• ACTIONS

#### • Lutte contre l'exclusion sociale et prévention

En 2009, le Département a lancé une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) dans le cadre de la réforme de la Protection Juridique des Majeurs.

Le Département travaille à la mise en place de l'Assistance aux Enfants en Difficulté (AED), de l'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale (AESF) et de la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF).

À l'été 2010, le Département a travaillé à la mise en cohérence des interventions éducatives.

#### • Prévention sociale - Indicateurs, suivi d'activités

En 2009, le Département lance un partenariat avec la Fédération des Banques de l'Oise (FBO) afin d'améliorer la prise en charge des situations complexes, comme la question du surendettement des aînés en 2010.

#### • Dispositifs de financement

En juillet 2010, le Fonds Départemental d'Insertion (FDI) et le Fonds de Soutien (FDS) ont fusionné pour donner l'Aide Personnalisée au Retour à l'Emploi (APRE) afin d'adapter les dispositifs à la nouvelle législation RSA.

Le Département a lancé le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), en septembre 2010, pour une adaptation avec le RSA jeune.

### ••• INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de mesures ordonnées
- Nombre de situations traitées en partenariat
- Montant des dépenses

### ••• PARTENAIRES

- Fédération des Banques de l'Oise
- Association de Protection Sociale et Juridique de l'Oise (APSJO)
- Réseau des missions locales



## PRÉSERVER L'AUTONOMIE DES PERSONNES

### OBJECTIFS

- Faciliter les démarches des personnes en perte d'autonomie
- Améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie
- Répondre aux principaux besoins des personnes en perte d'autonomie

### ACTIONS

#### Schéma de coordination gérontologique

En 2007, le Département adopte son schéma de coordination gérontologique avec un déploiement sur 3 ans des relais autonomie des personnes situés dans les services territoriaux de l'Oise.

#### Relais « autonomie des personnes »

En 2010, le Département achève la mise en place des Relais Autonomie des Personnes avec ceux de Clermont et de Grandvilliers.

#### Accompagnement des personnes handicapées

En mai 2007, le Département inaugure la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à Beauvais, guichet unique animé par près de 60 agents offrant l'ensemble des services dévolus à la prise en compte des demandes des personnes handicapées ou de leur famille.

Initiés par la loi du 11 février 2005, plusieurs dispositifs départementaux ont vu le jour dans l'Oise :

- la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) qui permet la réalisation d'un projet de vie autonome.
- le Service d'Accompagnement Médico-Social des Adultes Handicapés (SAMSAH) qui contribue à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées
- Le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), espace d'accueil et d'amitié pour des personnes en souffrance psychique

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de personnes accueillies dans les relais « autonomie des personnes » : 3 928 en 2010
- Nombre de personnes accueillies à la MDPH : 5 118 de janvier à juin 2010
- Nombre de bénéficiaires de la PCH : 326 enfants et 2 958 adultes au 30 juin 2010
- Nombre de places de SAMSAH : 63 places, dont 20 généralistes et 43 psychiques en 2010
- Nombre de GEM : 2 en 2010 (Beauvais et Creil)

### PARTENAIRES

- Associations intervenant dans le domaine du handicap et de la perte d'autonomie
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)



## ADAPTER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PERSONNES DÉPENDANTES À LEURS BESOINS ET À LEURS ATTENTES

### OBJECTIFS

- Développer une offre adaptée aux dépendances spécifiques
- Répondre aux besoins de prise en charge des personnes dépendantes

### ACTION

#### Création de places pour les personnes dépendantes

Dans le cadre du schéma gérontologique 2003-2007, le Département a créé 1 250 places d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), afin de maintenir autant que possible le taux d'équipement initial, et de faire face à l'évolution démographique de l'Oise.

Le schéma départemental des personnes handicapées 2006-2011 prévoit la création de structures dédiées à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes. Le Département a ainsi ouvert 2 Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) pour personnes handicapées vieillissantes, d'une capacité de 50 places chacun (dont le premier a ouvert en 2008 et le second fin 2010).

Ce schéma préconise également de développer des solutions d'accueil pour les publics prioritaires identifiés, et notamment les personnes physiquement handicapées (sensoriel et moteur). Fin 2008, le Département a ouvert un FAM pour personnes polyhandicapées, d'une capacité de 40 places, à Bailleul-sur-Thérain.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de nouvelles places ouvertes pour personnes âgées dépendantes : 905 (dont 289 pour Alzheimer) fin 2010
- Nombre de places supplémentaires créées pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : 414 fin 2010
- Nombre de nouvelles places ouvertes en Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) : 116 fin 2010

### PARTENAIRES

- Établissements publics, associatifs et privés d'hébergement pour personnes âgées
- Associations intervenant dans le domaine de la perte d'autonomie et du handicap



## POURUIVRE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL

### OBJECTIFS

- Mettre en place un projet de territoire s'appuyant sur un diagnostic partagé
- Améliorer l'accueil au sein des services sociaux
- Promouvoir la participation des habitants par des réponses collectives

### ACTIONS

#### • Territorialisation

En 2010, le Département engage une démarche de territorialisation de ses services avec un découpage du territoire en 5 zones :

- Beauvaisis-Oise Picarde ;
- Bray-Vexin-Sablons-Thelle ;
- Creil-Clermont ;
- Noyon-Compiègne ;
- Valois-Halatte.

Tout d'abord initiée pour les services de la solidarité, cette démarche est progressivement étendue à l'ensemble des services du Département en septembre 2010, avec les diagnostics territoriaux et les données de l'Observatoire Départemental, ainsi que les portraits de Territoire.

#### • Développement social local

La territorialisation, associée à la spécialisation de certains services, amène à envisager l'intervention sociale sous d'autres formes. Une réflexion a été engagée sur chaque territoire, à partir d'un référentiel de valeurs et de pratiques de l'action sociale et médico-sociale du Département. Cette réflexion a abouti à la rédaction d'un guide « Actions collectives ».

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de Directions du Conseil général associées
- Nombre de partenaires associés
- Nombre de diagnostics territoriaux réalisés
- Nombre d'actions collectives développées avec les habitants
- Nombre de participants

### PARTENAIRES

- Différents partenaires de chaque territoire : villes, CCAS, CAF, missions locales, Maisons de l'Emploi et de la Formation, Pôle Emploi, associations, etc





## PRÉSERVER ET MAINTENIR LES MILIEUX NATURELS

### OBJECTIFS

- Allier préservation et valorisation du patrimoine naturel isarien
- Soutenir la protection de nouveaux espaces
- Sensibiliser les Isariens aux enjeux écologiques

### ACTIONS

#### Politique départementale des Espaces Naturels Sensibles

En 2009, le Département adopte son Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) qui définit un programme d'actions sur 10 ans pour 66 sites ENS prioritaires (12% du territoire) et 178 autres ENS d'intérêt plus local.

Il a également identifié 16 Grands Ensembles Naturels Sensibles (GENS) afin de favoriser la prise en compte des continuités écologiques.

Il participe à la préservation des espèces emblématiques de l'Oise comme le Râle des genêts, le Butor étoilé et les Chauve-souris.

#### Bilans de valorisation du patrimoine naturel isarien

Depuis 2009, le Département soutient le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CENP) dans la réalisation de bilans du patrimoine naturel de l'Oise.

#### Dispositifs départementaux sur les zones humides, les milieux forestiers et la « nature ordinaire »

Le Département intervient sur les zones humides à travers sa politique d'entretien et de restauration des rivières, et sa politique ENS. En 2009, il signe une convention avec le CENP pour préserver 10 zones humides jugées sensibles.

Il soutient chaque année les propriétaires forestiers privés pour l'ouverture de leur forêt, ainsi que l'Office National des Forêts (ONF) pour la gestion et la valorisation des forêts domaniales de l'Oise.

Le Département intervient sur la préservation de la « nature ordinaire » avec la gestion différenciée des bords de routes départementales.

#### Sensibilisation auprès du public

En 2008, le Département s'engage dans un programme de sensibilisation « À la découverte des richesses naturelles de l'Oise » avec le CENP et les Maisons du Conseil Général.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'hectares ENS avec intervention du Département : 6 891,50 ha
- Nombre d'hectares de zones humides préservés : 270 ha
- Nombre de MCG sensibilisées aux ENS : 15 en 2008-2010
- Nombre de jeunes sensibilisés aux ENS : 300 depuis 2008

### PARTENAIRES

- Direction Régionale Environnement/Aménagement/Logement (DREAL)
- Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CENP), Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) et Parc naturel régional Oise pays de France
- Agences de l'eau de l'Oise, Associations naturalistes et Collectivités de l'Oise





## ... GÉRER DURABLEMENT LES PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

### ... OBJECTIFS

- Favoriser l'aménagement et l'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles, propriétés de Département
- Proposer des programmes de sensibilisation et de formation aux enjeux écologiques

### ... ACTIONS

#### • Marais de Sacy

Depuis le 30 mai 2002, le Département est propriétaire de 230 ha sur les marais de Sacy-le-Grand (Canton de Liancourt).

En 2010, le Département a signé un contrat Natura 2000, valable 4 ans, afin de protéger, gérer et valoriser auprès du public cet Espace Naturel de valeur.

Le mode de gestion de cette zone humide est celui du pâturage extensif avec un troupeau de bovins et d'équins.

En 2013, le Département prévoit d'ouvrir une Maison de l'environnement sur le site des Marais de Sacy, ouverte au public.

#### • Site forestier d'Élincourt-Sainte-Marguerite

En 2006, le Département a acquis un espace boisé de 127 ha situé dans le massif boisé de Thiescourt, sur la commune d'Élincourt-Sainte-Marguerite (canton de Lassigny). Il intervient pour protéger ce vaste ensemble boisé d'intérêt écologique et patrimonial, et y développe le « tourisme vert » en lien avec le projet de développement touristique porté par la Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS).

En 2009, il a mené une étude afin d'évaluer les potentialités écologiques et touristiques du site et de définir un programme d'action pour gérer et aménager durablement ce territoire. Le Département adoptera en 2011 un plan de gestion pour ce site, réalisé par l'Office National des Forêts (ONF), offrant un programme de gestion du boisement à l'horizon 2030.

Plusieurs sorties nature sont organisées sur ce site, en partenariat avec la Maison du Conseil général de Lassigny et le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE), afin de faire découvrir au grand public les richesses de ce boisement.

### ... INDICATEUR DE SUIVI

- Nombre d'hectares d'espaces préservés : 377 ha

### ... PARTENAIRES

- Communauté de Communes du Pays des Sources (CCPS)
- Office National des Forêts (ONF)
- Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CENP)
- Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE)
- État
- Collectivités locales
- Associations de chasse
- Associations intervenant en faveur de la protection de l'environnement





## ASSURER LA GESTION DE L'EAU, DU PRÉLÈVEMENT AU TRAITEMENT, ET UNE SENSIBILISATION POUR SON UTILISATION RAISONNÉE

### OBJECTIFS

- Protéger la ressource en eau sur l'ensemble de son cycle
- Sensibiliser les Isariens à une utilisation raisonnée de l'eau potable

### ACTIONS

#### Service d'Assistance Technique à l'Eau Potable (SATEP)

En janvier 2009, le Département crée le SATEP afin de proposer aux maîtres d'ouvrages éligibles, la visite des périmètres de protection de leurs captages. Au second semestre 2009, une quarantaine de visites a été réalisée. En 2010, près de 70 visites ont été réalisées, sachant que l'objectif initial fixé prévoit une visite tous les 3 ans des 211 captages éligibles à l'assistance technique départementale.

#### Service d'Assistance Technique à l'Entretien des Stations d'Épuration (SATESE)

Le Département compte 165 stations d'épuration en 2010, dont 103 sont éligibles à l'assistance technique départementale, et donc suivies par le SATESE. Dans l'objectif d'une meilleure protection de la ressource et en vue de l'atteinte du bon état écologique à l'horizon 2015, la mise aux normes des anciens dispositifs se poursuit, nécessitant un traitement poussé en azote et en phosphore.

#### Dispositifs de sensibilisation (expositions, interventions auprès des agents du Département et des collégiens...)

Dans le cadre du programme Jeunes Éco-citoyens, des visites de stations d'épuration et de rivières ont été organisées depuis 2009 avec les collégiens.

En 2010, lors de la Journée du développement durable, organisée par le Département, un stand a été tenu pour présenter le cycle de l'eau.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentage de population desservie par une eau de qualité :
  - 99,3 % (réglementation nitrates) et 95 % (réglementation pesticides) en 2009
  - 99,5 % (réglementation nitrates) et 95 % (réglementation pesticides) en 2010
- Taux de captages protégés :
  - 88 % en 2009 et 90 % en 2010
- Population assainie dans les normes :
  - 57 % en 2009 et 61 % en 2010
- Sensibilisation au public : 2 visites STEP avec le SATESE en 2009 et 1 en 2010



### PARTENAIRES

- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Agence de l'Eau Artois Picardie
- Collectivités
- État
- Union des maires de l'Oise



## ENTREtenir ET RESTAURER LES COURS D'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

### OBJECTIFS

- Entretien des cours d'eau de l'Oise
- Restaurer la qualité des milieux aquatiques
- Prévenir et lutter contre les inondations

### ACTIONS

#### Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER)

Depuis 1968, le Département est membre de l'Entente interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents. Il soutient financièrement cette structure et participe activement à la lutte contre les inondations, par la présence de la Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER), lors des comités techniques régulant les demandes de subventions.

La CATER anime et sensibilise les élus lors de projets de lutte contre les inondations. Elle participe aux réunions techniques et de chantiers, en apportant un complément d'informations techniques et législatives.

La CATER veille au bon état écologique des cours d'eau et intervient auprès des 15 syndicats de rivières éligibles à l'assistance technique départementale, en réalisant notamment des diagnostics globaux sur les cours d'eau de leurs territoires.

Elle anime et sensibilise également les 33 maîtres d'ouvrage rivière, pour les accompagner tout au long de leurs projets d'entretien et de restauration de leurs cours d'eau.

#### Procédés de végétalisation des berges lors de travaux d'aménagement ou de restauration

Le Département soutient les interventions d'aménagement et de restauration des berges et sensibilise, par l'intermédiaire de la CATER, les maîtres d'ouvrage rivière à l'utilisation préférentielle des techniques en génie végétal.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de personnes préservées des inondations potentielles : 197 784 en 2009
- Linéaire de rivières entretenu et aménagé annuellement : 160 km en 2009
- Sensibilisation au public : 3 animations rivières avec la CATER en 2009

### PARTENAIRES

- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Agence de l'Eau Artois Picardie
- Entente Oise-Aisne
- Syndicats de rivières
- Institution de la Bresle



## PLANIFIER LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DANS LE DÉPARTEMENT

### OBJECTIFS

- Réduire à la source la production de déchets ménagers et assimilés
- Optimiser les capacités et performances des installations existantes
- Maîtriser les coûts de gestion pour les usagers
- Encourager les activités créatrices d'emplois telles que la filière du recyclage

### ACTIONS

#### Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA)

En 2010, le Département a adopté son PDEDMA qui coordonne l'ensemble des actions à mener pour assurer la gestion des déchets ménagers et assimilés aux horizons 2013, 2018 et 2023.

Il s'engage à aider et à accompagner tous les projets qui contribuent en tout ou partie à l'atteinte des objectifs de réduction des déchets. Il soutient, par exemple, la création de recycleries dans l'Oise, stimulant la création d'emplois pérennes et vecteurs d'insertion des personnes en difficulté. Elles mènent également des actions de sensibilisation à l'environnement.

En 2011, le Département lance un observatoire des déchets ménagers et assimilés afin de suivre annuellement l'atteinte des objectifs du plan et l'évolution des besoins.

En lien avec l'ADEME, le Département initie la réflexion autour d'un plan départemental de prévention de la production des déchets.

#### Schéma Départemental de Gestion des Sous-Produits de l'Assainissement

En juin 2011, le Département lancera une étude des sous-produits de l'assainissement dans le but de mettre en place un plan de gestion départemental.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Réduction de la production des déchets : - 7 % en 2015 (- 13 % objectif 2023)
- Tonnages annuels des déchets ménagers produits sur le département : 507 804 tonnes en 2006
- Production d'ordures ménagères et assimilées par habitant et par an : 417 kg/hab/an en 2006 (objectif 2012 : 388 kg/hab/an)
- Taux de valorisation matière et organique : 30 % en 2006 (Objectif 2015 : 45 %)
- Part des déchets enfouis et/ou incinérés : -15 % Objectif 2015

### PARTENAIRES

- Préfet et services de l'État, Région Picardie et collectivités
- Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Syndicats de traitement, Chambres consulaires, organisations professionnelles, associations de protection de l'environnement et de consommateurs
- Agences de l'eau





## PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RAISONNÉE EN ÉNERGIE

### OBJECTIFS

- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Développer les soutiens aux projets de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables
- Sensibiliser et informer les Isariens sur le thème de l'énergie

### ACTIONS

#### Renouvellement de l'accord cadre avec l'ADEME

En 2009, le Département a renouvelé l'accord-cadre 2009-2011 avec l'ADEME qui définit un programme de 39 actions sur le développement durable.

#### Plan climat territorial – bilan gaz à effet de serre

En 2011, le Département s'engage à élaborer son bilan des émissions de gaz à effet de serre sur son patrimoine et ses services (lancement prévu en septembre 2011), première étape dans l'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial à l'horizon 2012.

#### Espace Info Énergie

Depuis 2008, le Département soutient l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) pour le renforcement du réseau de conseil en maîtrise de l'énergie appuyé sur les Maisons du Conseil général. Il soutient également l'association « Les Ateliers de la Bergerette » qui accueille depuis 2003 un Espace Info Énergie.

#### Développement des Énergies Renouvelables

Le Département y participe au travers de l'aide aux collectivités locales pour des projets d'énergies renouvelables, la bonification de ses aides aux bailleurs sociaux pour des projets de bâtiments de haute qualité environnementale ou encore la réalisation de diagnostics énergétiques dans un certain nombre de collèges de l'Oise.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Subvention annuelle du Conseil général au réseau de conseiller énergie du département : 60 000 € en 2010
- Subvention annuelle du Conseil général aux Ateliers de la Bergerette : 20 000 € en 2010

### PARTENAIRES

- ADEME
- Collectivités
- Région Picardie
- Ateliers de la Bergerette
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)



## PROMOUVOIR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

### OBJECTIFS

- Concurrencer l'utilisation de la voiture individuelle, tout en sécurisant l'ensemble des modes de déplacement
- Promouvoir les déplacements collectifs, le covoiturage et les transports doux
- Augmenter le nombre d'utilisateurs des transports en commun
- Développer l'accessibilité des lignes de transports en commun
- Développer la coordination des services de transports dans un but d'intermodalité

### ACTIONS

#### Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO)

Fin 2007, le Département est l'un des membres fondateurs du SMTCO qui regroupe actuellement toutes les Autorités Organisatrices de Transports (AOT) de l'Oise, dont le Conseil Régional de Picardie.

#### Système Intégré de Services à la Mobilité (SISMO)

Afin de promouvoir l'intermodalité, l'année 2009 a vu se dérouler les principales étapes de passation d'un contrat de partenariat public-privé pour le compte du SMTCO, et au bénéfice de l'ensemble des AOT membres, visant la mise en œuvre entre 2010 et 2012 des services suivants : Centrale de Mobilité, billettique et comptage, système d'information des voyageurs embarqué, au sol et sur Internet, observatoire de la mobilité, calcul d'itinéraires.

#### Organisation des transports collectifs interurbains

En 2009, 3 nouvelles délégations de service public ont été mises en œuvre pour favoriser l'intermodalité des transports interurbains, y compris les services scolaires. Elles s'appuient sur un dispositif incitant les délégataires à encourager la fréquentation des usagers. Leur mise en place a conduit à :

- une tarification unique à 2 € sur l'ensemble du territoire ;
- une incitation des entreprises de transport à utiliser des carburants moins polluants ou des véhicules récents aux normes plus contraignantes en matière d'émission de gaz à effet de serre ;
- des actions de sensibilisation à la sécurité.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Évolution de la fréquentation du réseau de transports départementaux : + 17 % en 2009
- Proportions des cars utilisant des carburants propres ou conformes aux normes Euro 5 : 32 % en 2009
- Nombre d'abonnements scolaires gratuits délivrés : 53 706 dont 778 élèves handicapés en 2008-2009

### PARTENAIRE

- Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO)



## ••• RÉALISER UN MAILLAGE FONCTIONNEL DES VOIES DE CIRCULATION DOUCE À DESTINATION DE TOUTES LES POPULATIONS

### ••• OBJECTIFS

- Favoriser l'intermodalité en développant les réseaux de circulation douce
- Créer une infrastructure structurante à l'échelle du département
- Changer les habitudes et augmenter l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens de proximité

### ••• ACTIONS

#### • Schéma Départemental des Circulations Douces (SDCD)

Le Département a adopté son Schéma Départemental des Circulations Douces en décembre 2010. Il définit des priorités pour les itinéraires de loisirs et les déplacements quotidiens en termes d'intervention et d'aménagement de voies de circulation douce. Un guide technique est mis à disposition des collectivités souhaitant aménager des circulations douces.

Selon les orientations définies par le SDCD, la réalisation de voies cyclables le long de nouvelles voies départementales, ou à l'occasion de renforcement/calibrage des routes départementales existantes, sera étudiée.

Une voie de circulation douce a été intégrée dès sa conception au projet de liaison Bresles/Bailleul, projet déclaré d'utilité publique en 2009.

#### • Trans'Oise

Depuis juin 2006, le Département est le maître d'ouvrage de la Trans'Oise, voie verte départementale de 240 km. Il a lancé l'étude d'itinéraires en décembre 2007. Les 1<sup>ères</sup> études techniques et réalisations ont débuté en 2009 avec :

- la section dite des « Étangs de Pontpoint » d'un linéaire de 3,2 Km ;
- la liaison La Neuville en Hez / Gicourt de 3 Km.

#### • Développement des voies vertes

En décembre 2009, le Département a soutenu 2 Communautés de Communes (Crèvecœur et Pays de Valois) pour l'acquisition de voies vertes, sur d'anciennes voies ferrées, dont les études préliminaires aux travaux d'aménagement débuteront en 2011.

### ••• INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentage du linéaire de la Trans'Oise mis en service : 4 % en 2009
- Nombre de kilomètres de pistes cyclables aménagées : 6,2 Km en 2009
- Nombre de kilomètres de voies vertes réalisées sur des emprises de délaissés ferroviaires : 28 Km en 2009
- Pourcentage de linéaire accessible aux PMR : 4 % en 2009
- Linéaire de voies aménagées sous maîtrise d'ouvrage intercommunale cofinancées par le Département

### ••• PARTENAIRES

- Oise Tourisme
- Collectivités territoriales
- Associations





## DEVELOPPER DURABLEMENT ET SECURISER LE RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

### OBJECTIFS

- Moderniser le réseau départemental de transport
- Améliorer la sécurité des routes départementales
- Garantir la disponibilité du réseau routier
- Aménager un réseau viaire raisonné en lien avec les besoins de l'économie locale et à son développement

### ACTIONS

#### Plan Routier Pluriannuel

En juin 2006, le Département a adopté son plan routier pluriannuel qui définit 6 grands itinéraires routiers d'intérêt régional dont les états d'avancement de réalisation sont variés :

le dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la déviation de Troissereux (composante de la liaison A16/A29) a été déposé pour instruction en préfecture, en janvier 2010 ; 8 études sont en cours parmi les 11 déviations d'agglomérations traversées par des routes départementales ; la liaison Bresles/Bailleul sur Thérain a fait l'objet en 2009 d'un arrêté de DUP.

#### Sécurité Routière

En 2009, le Département comptabilise 272 accidents, dont 55 tués sur le réseau routier départemental dont 2 axes particulièrement accidentogènes (RD 981 et RD 332) ont fait l'objet d'un suivi. La tendance est à la baisse par rapport à 2008. Les facteurs aggravants que sont l'alcool et les stupéfiants ont été détectés dans au moins 38 % des accidents mortels, contre 23 % en 2008. Le facteur vitesse est quant à lui à la baisse avec 18 % du nombre des tués, contre 36 % en 2008.

#### Diminution des nuisances liées au trafic

Les mesures réalisées dans le cadre de l'observatoire du bruit porte sur le réseau supportant un trafic de plus de 3 millions de véhicules par an. En 2009, les mesures ont été effectuées aux abords de la RD 1001 sur le territoire communal de Tillé, de la RD 200 sur les territoires de Thiverny et des Ageux, et aux abords de la RD 1016 à Cauffry. La prise en compte de l'environnement sonore des riverains de Route Départementale (RD) supportant un fort trafic, s'est traduite en 2009 par la mise en œuvre d'un enrobé phonique au droit de l'échangeur de Neuilly Sous Clermont sur la RD 1016.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Indice d'avancement du plan routier : 14 opérations en cours (phase étude ou travaux) en 2009
- Accidentologie des routes départementales : 50 accidents mortels ayant provoqué la mort de 55 personnes en 2009
- Nombre de carrefours accidentogènes aménagés : 10 en 2009





## CONTRIBUER À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

### OBJECTIFS

- Optimiser la gestion du droit des sols
- Participer à l'urbanisation équilibrée des territoires communaux
- Contribuer à préserver l'outil de travail du monde agricole

### ACTIONS

#### Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme

Le Département participe financièrement pour :

- L'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme (PLU), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Cartes Communales (CC) avec la prise en compte de l'environnement, du paysage dans la gestion du parcellaire agricole, de la forêt, des zones naturelles et humides, et plus généralement de la question de la gestion économe de l'espace et des sensibilités écologiques
- La réalisation des Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU), des études d'incidences Natura 2000, des études biocorridors lancées par les communes de l'Oise.

#### Aménagement foncier agricole et forestier

Dans le cadre des grands ouvrages, le Département participe à la constitution des commissions communales d'aménagement foncier, comme dans le cas de la déviation de Catenoy-Nointel (RN31) ou encore la liaison Ribécourt-Noyon (RD12-RD931). Après validation des commissions communales, les opérations d'aménagement foncier pourront débiter.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de communes couvertes par un document d'urbanisme : 454 communes représentant 91,50 % de la population au 31 mai 2010 avec :
  - 275 couvertes par un POS, 141 par un PLU et 38 par une Carte Communale
  - 5 SCoT approuvés soit 201 communes (20 % de la population)
- Nombre d'opérations d'aménagement foncier agricole et forestier réalisées (et superficie correspondante)

### PARTENAIRES

- Communes et intercommunalités
- Direction Régionale Environnement/ Aménagement/Logement (DREAL)
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)





## SOUTENIR LES PROJETS DU CANAL SEINE NORD EUROPE ET LA LIAISON FERROVIAIRE PICARDIE-ROISSY

### OBJECTIF

- Accompagner les projets structurants participant à l'attractivité de l'Oise

### ACTIONS

#### Canal Seine Nord Europe et Infrastructures Fluviales

En mars 2006, le Département participe à la mise en place de réserves foncières en signant une convention avec la Société d'Aménagement Foncier de l'Espace Rural (SAFER), Voie Navigable de France (VNF) et la Chambre d'agriculture. Il engage des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier avec la constitution des commissions communales d'aménagement foncier dans 41 communes de l'Oise. Il participe aux plateformes multimodales prévues par le Canal Seine Nord Europe.

En 2008, il participe financièrement à la mise à grand gabarit de l'Oise aval, à hauteur de 10 millions d'euros. Il est l'un des membres du syndicat mixte pour la création d'un port fluvial à Longueuil-Sainte-Marie. Les études de programmation de la plateforme multimodale ont été réalisées.

#### Liaison ferroviaire Picardie/Roissy

Le Département participe aux études préalables à la mise en œuvre du projet de Creil Gare Cœur d'Agglomération, avec la signature en décembre 2009 d'un protocole partenarial. Ce projet d'intermodalité des transports et de renouvellement urbain autour de la gare de Creil converge avec la liaison Picardie/Roissy.

Il a également participé aux réunions du débat public sur la liaison Picardie/Roissy (du 15 avril au 31 juillet 2010) et a émis une motion favorable.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Superficie totale mise en réserve foncière pour le canal Seine Nord Europe et % par rapport à l'emprise
- Part du report modal de la route vers le fluvial ou le rail
- Nombre d'emplois créés

### PARTENAIRES

- Voies Navigables de France (VNF)
- État
- Région Picardie, Département de la Somme
- Région Nord Pas-de-Calais, Département du Nord, Département du Pas-de-Calais
- Communauté d'Agglomération Creilloise (CAC), Ville de Creil
- Syndicat Mixte du Port Fluvial de Longueuil
- Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO)
- Réseau Ferré de France (RFF)





## ••• DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENT ADAPTÉE AUX BESOINS DES MÉNAGES ISARIENS

### ••• OBJECTIFS

- Accroître l'offre de logements sociaux
- Diversifier l'offre de logements
- Faciliter le montage d'opérations foncières
- Favoriser la mixité sociale

### ••• ACTIONS

#### • Mobilisation du Foncier Disponible

Créé en 2007, l'Établissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) concourt prioritairement au développement d'une offre de logements locatifs sociaux. Les portages foncières réalisés permettent de répondre en partie à la pénurie de foncier et facilitent le montage des opérations par les bailleurs sociaux. Depuis 2007, 29,5 millions d'euros ont d'ores et déjà été engagés dans 69 projets. 46 nouveaux projets sont actuellement à l'étude et représentent près de 200 millions d'euros de travaux prévisionnels.

#### • Diversification de l'offre de logement, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou en difficulté sociale

#### • Fonds Départemental d'Intervention en faveur du Logement (FDIL)

Fin 2004, le Département propose le FDIL qui permet d'aider les bailleurs sociaux à produire du logement social en finançant la réalisation de logements en Prêt Locatif Aidé (PLAI), en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et en Prêt Locatif Social (PLS). Depuis sa création, ce dispositif a permis de financer 4 244 nouveaux logements sociaux, à hauteur de près de 20,8 millions d'euros.

#### • Orientations du Plan Départemental de l'Habitat (PDH)

Début 2010, le Département lance une étude pour la réalisation du Plan Départemental de l'Habitat dont le diagnostic sera finalisé en 2011 et permettra d'établir un programme d'actions en faveur de l'habitat dans l'Oise.

#### • Schéma Départemental d'Aires d'Accueil des gens du voyage

### ••• INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de logements sociaux construits
- Nombre de logements sociaux aidés construits grâce à l'action de l'EPFL
- Nombre de logements aidés par types de construction

### ••• PARTENAIRES

- Établissement Public Foncier de l'Oise (EPFLO)
- État
- Région Picardie
- Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Bailleurs sociaux



## **GARANTIR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE EN DÉVELOPPANT L'HABITAT DURABLE**

### **OBJECTIFS**

- Réhabiliter le parc privé
- Améliorer le cadre de vie dans le parc HLM existant
- Soutenir le développement de l'habitat durable

### **ACTIONS**

#### **Amélioration du cadre de vie dans l'habitat social existant**

Depuis 2004, le Département intervient en soutenant financièrement les opérations d'amélioration du cadre de vie. Cette aide concerne les travaux des parties communes et de résidentialisation des immeubles.

Il a ainsi financé l'amélioration du cadre de vie de 19 120 logements pour un montant de subventions de près de 10 millions d'euros.

#### **Réhabilitation de logements dans le parc privé**

Par délégation des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département intervient pour aider les propriétaires sous conditions de ressources à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement ou les propriétaires bailleurs qui réhabilitent des logements à loyer maîtrisé.

Le parc privé contribue ainsi, aux côtés du parc public, au développement de l'offre de logements abordables.

Depuis 2006, 5 097 logements ont ainsi bénéficié des subventions déléguées de l'ANAH.

#### **Bonifications pour la construction ou la réhabilitation de bâtiments allant au delà des normes environnementales en vigueur**

Le Département apporte une subvention complémentaire au Fonds Départemental d'Intervention en faveur du Logement (FDIL) aux bailleurs sociaux réalisant des logements répondant au label THPE (Très Haute Performance Énergétique) ou BBC (Bâtiments Basse Consommation).

En 2010, 250 logements en ont ainsi bénéficié pour un montant de subventions de 42 850 €. En 2011, le Département a créé un fonds de soutien aux propriétaires privés en complément de l'ANAH pour leurs travaux d'économie d'énergie.

### **INDICATEURS DE SUIVI**

- Nombre de logements du parc privé réhabilités : 5 097 en 2010
- Nombre de logements sociaux ayant bénéficié de l'amélioration de leur cadre de vie : 19 120 en 2010
- Nombre de logements ayant reçu une subvention bonifiée : 250 en 2010

### **PARTENAIRES**

- Région Picardie
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Bailleurs sociaux
- CAF





## FAVORISER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN AU LOGEMENT POUR TOUS

### OBJECTIFS

- Assurer l'accès et le maintien au logement des publics spécifiques ou défavorisés

### ACTIONS

#### Dispositifs départementaux d'aide au logement en faveur des personnes défavorisées

En 2005, le Département a initié le Fonds Départemental de Solidarité pour le Logement (FDSL) qui accorde des aides financières aux personnes en difficulté pour leur permettre d'accéder à un logement ou de s'y maintenir. Il s'applique à tous les secteurs locatifs (parc public ou privé).

En mars 2008, le Département élabore, conjointement avec l'État, le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) à l'horizon 2012, dont la révision a été lancée en 2010 afin de réaffirmer la volonté départementale de notamment améliorer la connaissance de la demande locative et favoriser l'accès au logement.

#### Dispositifs départementaux favorisant l'accès à la propriété des familles modestes

En 2005, le Département met en place la prime d'accession sociale pour les maisons individuelles. 7 opérations représentant 86 logements ont été financées à ce jour, pour un montant de 1,36 million d'euros.

Fin 2007, le Département met en place le Pass Foncier qui permet de différer l'acquisition du terrain porté par une autre structure pendant le remboursement du prêt principal. Il est proposé sur l'ensemble de l'Oise, à l'exception du Beauvaisis couvert par la Communauté d'agglomération de Beauvais qui possède son propre outil.

#### Dispositifs favorisant le maintien des ménages dans leur logement

Le Département initie des dispositifs permettant l'adaptation du logement aux besoins des personnes en perte d'autonomie, d'aider les impayés et de prévenir les expulsions.

#### Proposition de mise en place d'un fonds de garantie afin de pouvoir améliorer la réactivité lors de la détection de situations d'endettements

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de mesures du PDALPD mises en œuvre
- Nombre de logements en accession sociale à la propriété : 86 en 2010
- Nombre de Pass foncier : 1 210 en 2010

### PARTENAIRES

- État
- Bailleurs et bailleurs sociaux
- CAF





## SOUTENIR LES PROJETS TERRITORIAUX DES COLLECTIVITÉS LOCALES

### OBJECTIFS

- Soutenir financièrement les projets d'aménagement locaux
- Renforcer la cohésion territoriale et soutenir un développement équilibré du territoire

### ACTIONS

#### Aides aux communes

De 2004 à 2009, le Département a augmenté de plus de 24 % son effort financier au titre du soutien au développement des territoires pour atteindre 53 millions d'euros en 2009 et couvrir 517 communes de l'Oise.

Preuve de l'efficacité des aides départementales, pour 1 € de subvention versé, 3,78 € de travaux ont été engagés en juin 2010.

#### 2 outils d'aide à la décision

Avec 41 cantons, le Département s'est doté de dispositifs d'observation, d'analyse et d'évaluation de ses territoires afin de mieux comprendre, et par conséquent, de mieux agir au sein de ces derniers. La mise en place progressive d'un Observatoire départemental, associé à un Système d'Information Géographique, témoigne de la volonté d'améliorer la qualité du service public grâce à des outils d'échange et de communication, favorisant la valorisation des données et le partage des informations utiles à tous.

#### Coordination avec la Région en matière de connaissance du territoire

Le Département travaille en étroite collaboration avec la Région Picardie afin de coordonner la connaissance des territoires de l'Oise (portail GéoPicardie).

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de dossiers dont les subventions ont été octroyées : 1 580 dossiers en 2009 dont 410 au titre du plan de soutien à l'économie et 1 540 dossiers en 2010 dont 394 au titre du plan de soutien à l'économie
- Montant des subventions octroyées : 56,5 M€ dont 3,5 M€ de crédits d'État en 2009 et 45,5 M€ en 2010 dont 3,9 M€ de crédits d'État
- Montant total des travaux générés : 193 M€ en 2009 et 165 M€ en 2010
- Taux de couverture du département par les subventions : 74,7 %
- Effet levier d'un euro de subvention en travaux : 3,42 €

### PARTENAIRES

- Observatoire Régional de la Santé et du Social en Picardie (OR2S)
- Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)
- Direction Régionale Environnement/ Aménagement/Logement (DREAL)
- GéoPicardie
- Institut Géographique National (IGN)
- Direction Générale des Finances Publiques de l'Oise
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise (SDIS60)
- Communauté d'Agglomération de Beauvais
- Collectivités locales





## RENFORCER LES PARTENARIATS DU CONSEIL GÉNÉRAL AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

### OBJECTIFS

- Soutenir la vie associative locale
- Développer des conventions d'objectifs avec ses partenaires

### ACTIONS

#### • Développement des conventions annuelles d'objectifs (clubs sportifs, comités départementaux, associations culturelles)

Le Département développe des relations privilégiées avec les associations et les clubs, pour lesquels un véritable partenariat est mis en place.

Les conventions d'objectifs permettent de concrétiser les objectifs définis ensemble.

#### • Soutien financier aux partenaires associatifs : aide au fonctionnement et soutien aux projets

Les associations de l'Oise contribuent au dynamisme du territoire et sont des partenaires à part entière de l'action que le Département souhaite mettre en œuvre. Près de 2 000 associations sont ainsi soutenues financièrement chaque année. D'autres formes d'aides peuvent également être développées.

#### • Coordination entre le Conseil général et le tissu associatif

Afin de simplifier les relations entre le Département et les associations, un guichet unique sera créé. Il sera l'interlocuteur unique des associations, qui pourront contacter ce Pôle ressource pour avoir des informations sur l'avancée de leur demande, les aides auxquelles ils peuvent prétendre et des informations concernant la vie associative dans le département en général. Une mise en place progressive aura lieu en 2010, pour que le guichet soit pleinement opérationnel en 2011.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de conventions d'objectifs passées avec ses partenaires, et évaluations des programmes définis en concertation avec ses partenaires
- Nombre de dossiers de demande de subventions instruits et nombre des autres aides accordées
- Nombre de dossiers réceptionnés et traités par le guichet unique mis en place par les associations

### PARTENAIRES

- Travail en collaboration avec l'ensemble des directions du Département instruisant des dossiers de demande de subvention des associations, notamment pour le guichet unique.
- Collectivités locales
- Comités sportifs





## METTRE EN PLACE DES OUTILS D'AIDE AU SERVICE DES TERRITOIRES

### OBJECTIFS

- Apporter une expertise aux porteurs de projets locaux
- Accompagner les petites collectivités dans la faisabilité de leurs projets
- Faire bénéficier les pouvoirs adjudicateurs isariens de la passation de marchés publics, ou de la conclusion d'accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services

### ACTIONS

#### Centrale d'Achat Public de l'Oise (CAP'Oise)

En avril 2009, le Département a créé la centrale d'achat CAP'Oise qui est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle permet de garantir la sécurité juridique des procédures de marchés, mais aussi l'efficacité de l'achat public en mutualisant les moyens pour faire baisser les coûts pour l'achat de matériels, de fournitures et de travaux, et ceci pour toutes les collectivités de l'Oise.

#### Association Départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO)

En juin 2009, le Département a mis en place l'ADTO qui permet de rendre accessible l'assistance d'ordre technique juridique ou financier à l'ensemble des collectivités de l'Oise, aux établissements publics intercommunaux et aux associations.

#### Société d'Aménagement de l'Oise (SAO)

En juillet 2009, le Département a créé la SAO qui a pour vocation de mener des opérations d'aménagement et d'équipements publics pour le compte des collectivités qui en sont les actionnaires, via une convention.

### INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de consultations lancées par la CAP'Oise : 32 procédures entre avril 2009 et août 2010
- Nombre de marchés lancés par la CAP'Oise : 185 entre avril 2009 et août 2010
- Nombre d'adhérents à l'ADTO : 208 collectivités, représentant 464 communes en mai 2011
- Nombre d'études réalisées annuellement par l'ADTO
- Nombre d'opérations d'aménagement et d'équipement publics menées annuellement par la SAO
- Montant de travaux générés





Qui contacter ?

**Service développement durable  
et de l'environnement**

**Direction du Développement  
des Territoires**

Conseil général de l'Oise  
1, rue Cambry  
60000 Beauvais

**Plus d'infos au 03 44 06 41 72  
et sur [oise.fr](http://oise.fr)**